

Burkina Faso : Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demandes de prorogation de l'accord, de modification d'un critère de réalisation continu et de rééchelonnement du décaissement — Rapport des services du FMI; suppléments des services du FMI; communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration; et déclaration de l'Administrateur pour le Burkina Faso

Dans le cadre de la sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demandes de prorogation de l'accord, de modification d'un critère de réalisation continu et de rééchelonnement du décaissement, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Rapport des services du FMI sur la sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demandes de prorogation de l'accord, de modification d'un critère de réalisation continu et de rééchelonnement du décaissement, préparé à la suite des entretiens qui ont pris fin le 8 mai 2013 avec les autorités burkinabè sur les politiques et la situation économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 14 juin 2013. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Analyse de viabilité de la dette.
- Annexe d'information.
- Communiqué de presse résumant les avis du Conseil d'administration exprimés le 1^{er} juillet 2013 lors de l'examen du rapport des services du FMI marquant l'achèvement de la demande ou de la revue.
- Déclaration de l'Administrateur pour le Burkina Faso.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités burkinabè au FMI*
Mémorandum de politiques économiques et financières des autorités burkinabè*
Protocole d'accord technique*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18,00 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



BURKINA FASO

Le 14 juin 2013

SIXIÈME REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT, DEMANDES DE PROROGATION DE L'ACCORD, MODIFICATION D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION CONTINU ET RÉÉCHELONNEMENT DU DÉCAISSEMENT

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La croissance rebondit. La situation sécuritaire au Burkina Faso est stable, en dépit du conflit au Mali voisin. La croissance de 2012 a été révisée à la hausse sur la base de la production agricole et de la production d'or plus importante que prévu. Suite à la flambée des cours des denrées alimentaires l'année dernière, l'inflation se stabilise. Malgré les besoins en importations de produits alimentaires et pétroliers, la détérioration du compte courant a été contenue grâce aux exportations croissantes d'or et de coton.

Le niveau de recouvrement des recettes intérieures a largement dépassé les attentes en 2012 et les résultats du programme restent bons. Les recettes intérieures de 2012 ont été plus élevées que le niveau ciblé, de 1,7 point de pourcentage du PIB révisé. Les dépenses globales correspondaient aux attentes mais reflétaient des dépenses courantes plus élevées et des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions. La baisse des besoins de financement s'est traduite par une épargne de l'État dans le système bancaire. Les objectifs quantitatifs du programme et tous les repères structurels, sauf deux, ont été respectés. L'un de ces deux repères sera, par ailleurs, mis en œuvre prochainement cette année.

Les autorités hiérarchisent les améliorations de la planification des investissements publics et de la capacité des dépenses afin de satisfaire les besoins en infrastructures et en formation qui entravent la croissance. Des mesures immédiates, destinées à améliorer les processus et à identifier des projets spécifiques, sont en cours afin d'assurer que les augmentations ambitieuses de dépenses d'investissement puissent être réalisées cette année. Les services du FMI appuient la demande des autorités en faveur d'un relèvement de la limite zéro imposée par le programme sur les emprunts non concessionnels afin de permettre le financement de quatre importants projets de développement. Une nouvelle analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que cette situation, de même que les emprunts concessionnels qui y sont liés, se traduit par un risque «modéré» inchangé de surendettement.

Le programme devrait à l'avenir mettre l'accent sur la transformation d'une croissance élevée en une croissance plus solidaire et sur la création d'emplois. Une conférence regroupant les parties prenantes a confirmé que l'amélioration des dépenses publiques d'investissements était une composante clé de la réussite, de même que le renforcement des capacités institutionnelles et statistiques et des réformes plus audacieuses pour améliorer le climat des affaires.

Approuvé par
Michael Atingi-Ego
 et **Peter Allum**

Les entretiens se sont déroulés à Ouagadougou du 25 avril au 8 mai 2013. L'équipe était composée de M^{me} Laure Redifer (Chef de mission), MM. Liam O'Sullivan, David Corvino, Francisco Arizala (tous du Département Afrique) et de M. Jayendu De (Département de la stratégie, de la politique et de l'évaluation), avec l'aide de M. Jean Baptiste Le Hen (Représentant résident) et de son équipe locale. M. Atingi-Ego (Département Afrique), M. Rossi (Département financier), M^{me} Mbotto-Fouda (Département de la communication) et M^{me} Rice (Département de la technologie et des services généraux) ont rejoint l'équipe pour une conférence des parties prenantes qui s'est tenue le 7 mai 2013. La mission a rencontré M. Lucien Bembamba, Ministre de l'économie et des finances, M^{me} Clotilde Ki-Nikiéma, Ministre du budget, M. Salif Kaboré, Ministre des mines, M. Mahama Zoungrana, Ministre de l'agriculture et M. Charles Ki-Zerbo, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest de même que d'autres hauts responsables, des représentants du secteur privé et des partenaires pour le développement. Des représentants de la société civile, des parlementaires et des universitaires, ont également participé à la conférence des parties prenantes.

TABLE DES MATIÈRES

RÉCENTE ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE : UN REBOND EN DÉPIT DU CONFLIT DANS UN PAYS VOISIN	5
PERFORMANCE DU PROGRAMME EN BONNE VOIE	9
ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE —CONTEXTE: TRANSFORMER LA CROISSANCE ÉLEVÉE EN UNE CROISSANCE INCLUSIVE	10
POLITIQUE BUDGÉTAIRE EN 2013 : RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES DÉPENSES TOUT EN PRÉSERVANT L'ESPACE BUDGÉTAIRE	13
MOYEN TERME : ESPACE BUDGÉTAIRE POUR LES INVESTISSEMENTS	18
MODALITÉS DU PROGRAMME: TRANSITION VERS UN ÉVENTUEL PROGRAMME SUCCESEUR	19
RISQUES QUI PÈSENT SUR LE PROGRAMME	20
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	20

ENCADRÉS

1. Conférence des parties prenantes _____	12
2. SONABEL _____	14
3. SOFITEX _____	15
4. Planification et exécution des investissements _____	16

GRAPHIQUES

1. Récente évolution économique _____	6
2. Évolution réelle extérieure, 2005–2012 _____	7
3. Évolution budgétaire, 2007–2012 _____	8

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–15 _____	23
2a. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2011–15 _____	24
2b. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2011–15 _____	25
3. Situation monétaire, 2011–15 _____	26
4. Balance des paiements, 2011–15 _____	27
5. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, mars 2012–mars 2013 _____	28
6. Repères structurels, juillet 2012–mars 2013 _____	29
7. Calendrier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2010–13 _____	30

APPENDICE

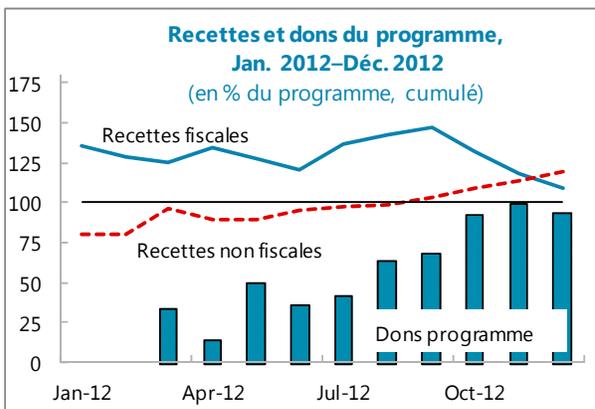
I. Lettre d'intention _____	31
I. Mémoire de politiques économique et financière, 2013 _____	34
II. Protocole d'accord technique _____	44

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE : UN REBOND EN DÉPIT DU CONFLIT DANS UN PAYS VOISIN

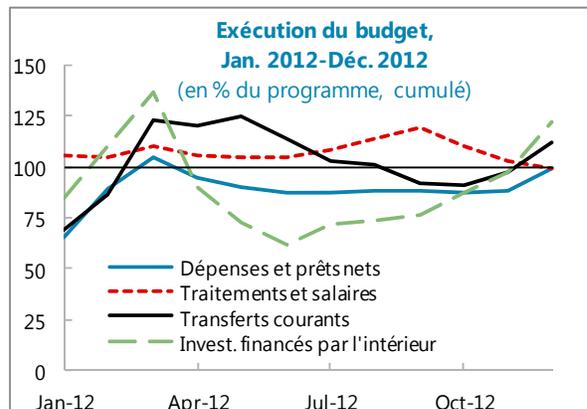
1. **La situation sécuritaire au Burkina Faso est stable, en dépit du conflit au Mali voisin.** Le nombre de réfugiés du Mali s'est stabilisé aux environs de 45 000 personnes et le HCR continue d'être la principale organisation gérant la situation. En réaction au conflit, les autorités ont immédiatement resserré la sécurité intérieure à Ouagadougou et à la frontière avec le Mali et ont fourni des troupes pour l'intervention militaire.
2. **La croissance pour 2011 et 2012 a été révisée à la hausse, respectivement à 5% et 9%.** La révision de 2011 et une partie de celle de 2012 reposent sur des informations nouvelles fournies par les douanes quant à la production d'or et qui ont donné lieu à une révision importante à la hausse de la série (40 % en 2012). La croissance de la production agricole en 2012 a également été plus élevée que prévue (30 %). Une croissance prévue de 7 % a été retenue pour 2013, en dépit de la base plus élevée puisque les principaux indicateurs suggèrent que la demande intérieure restera forte au premier trimestre de 2013 (graphique 1 et 2).
3. **En 2012, l'inflation moyenne sur 12 mois était de 3,8 %.** L'inflation a culminé en septembre 2012 (5,6 %), ce qui reflète les prix élevés des denrées alimentaires qui ont chuté de 9,8% en septembre, avant la récolte, à 1,6 % en décembre. L'inflation a progressé au premier trimestre de 2013 à cause d'effets de base de l'année précédente lorsque le gouvernement a débuté la distribution de denrées alimentaires, mais elle devrait retrouver une moyenne de 2 % cette année.
4. **L'équilibre budgétaire pour 2012 c'est moins dégradé que prévu, grâce aux résultats toujours solides du recouvrement des recettes intérieures** (graphique 3). Il était attendu que les dépenses en réaction au double choc de 2012 (sécurité alimentaire et réfugiés) se traduisent par une nette détérioration du déficit budgétaire : toutefois, celle-ci a été modérée par le recouvrement beaucoup plus élevé que prévu des recettes intérieures de 2012 — déjà révisé à la hausse lors de la cinquième revue — à savoir 1,7 point de pourcentage du PIB révisé. Cette performance est imputable aux réformes de l'administration fiscale et à une production d'or meilleure que prévu. Le déficit budgétaire global a atteint 3,1 % du PIB (2,8 % du PIB sur une base caisse). Les dépenses étaient conformes aux attentes, mais leur composition indique qu'elles étaient supérieures aux objectifs pour ce qui est des investissements financés sur ressources intérieures, des paiements d'intérêts et des transferts courants; la baisse des dépenses des investissements financées sur ressources extérieures a compensé cette hausse. Les transferts incluaient les subventions supplémentaires aux carburants et à l'électricité de même que des remboursements de TVA, des inspections avant embarquement et des paiements effectués pour régler des affaires de relations industrielles entre partenaires sociaux et le service public. Les besoins en financement intérieur net moins élevés que prévu ont donné lieu à une épargne plus importante de l'État dans le système bancaire.

Graphique 1. Burkina Faso: Récente Evolution Economique

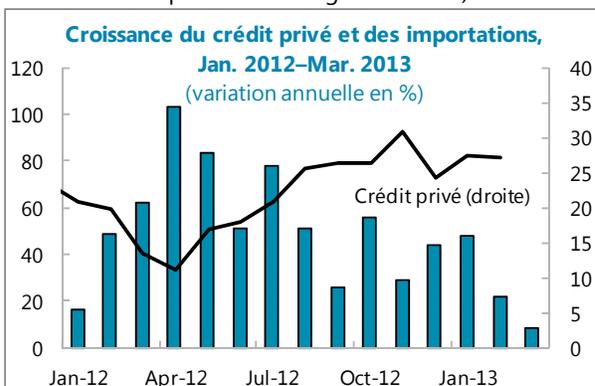
La performance des recettes de 2012 a dépassé les objectifs , déjà révisés à la hausse...



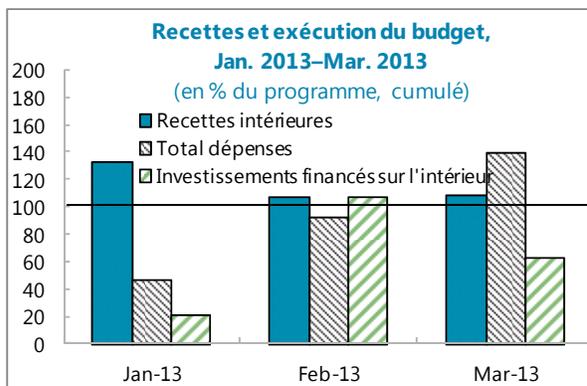
...alors que les dépenses totales correspondaient à peu près aux objectifs du programme.



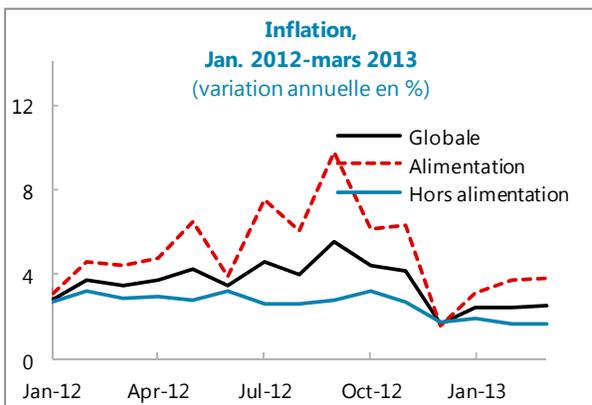
Les principaux indicateurs suggèrent que la croissance se poursuit au T1 2013 (croissance positive des importations malgré la base...)



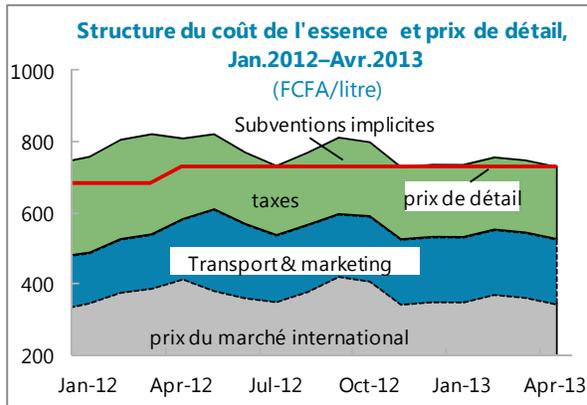
...et les recettes ont continué à dépasser les attentes.



L'inflation a nettement baissé suite à la bonne récolte d'automne...



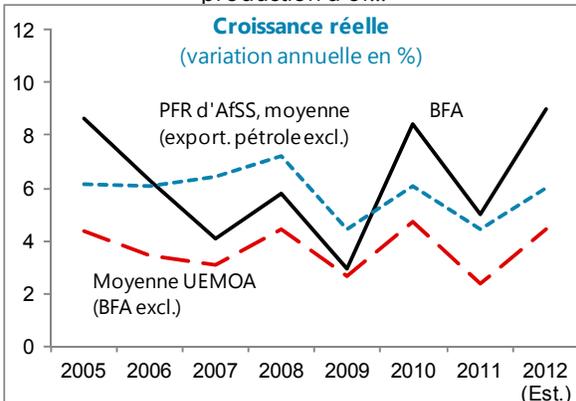
... alors que la baisse des prix internationaux des combustibles a réduit les subventions implicites.



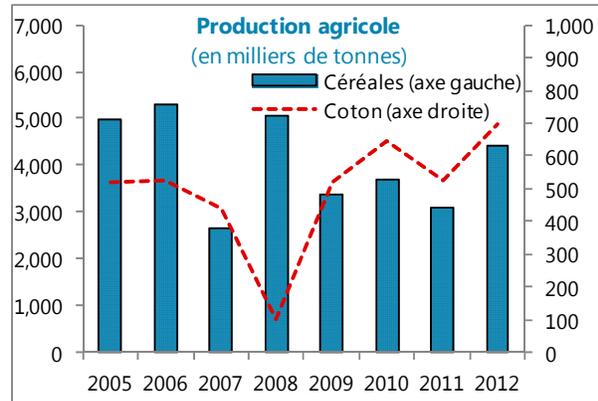
Sources: Autorités burkinabès et calculs des services du FMI.

Graphique 2. Burkina Faso: Evolution Extérieure et Réelle, 2005–2012

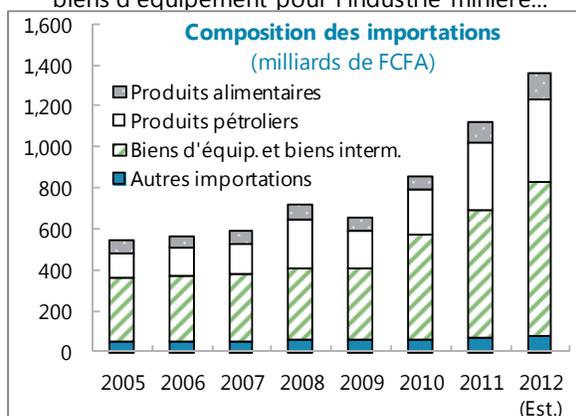
La croissance pour 2011-2012 a été révisée à la hausse à la suite d'informations nouvelles sur la production d'or...



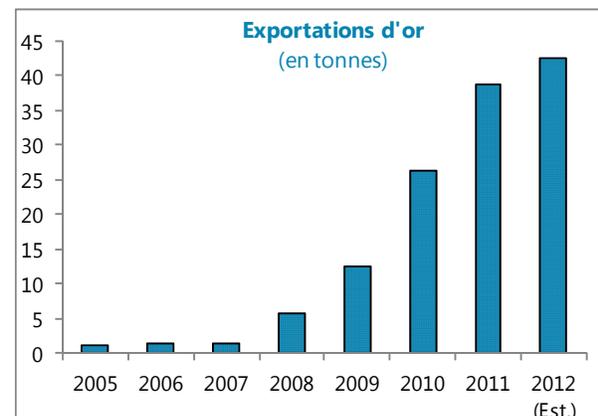
... et 2012 a aussi été révisée à la hausse grâce à la production agricole plus élevée que prévu.



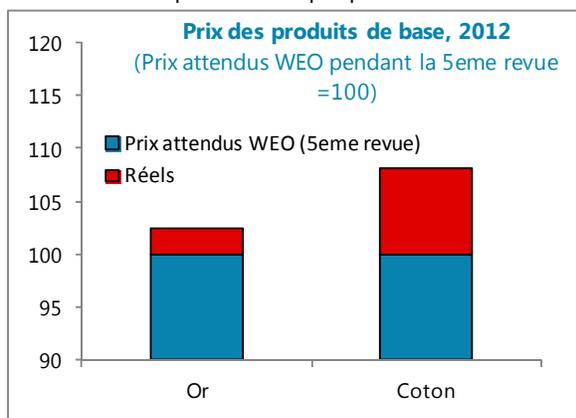
Les importations ont augmenté conformément aux attentes en 2012, notamment les importations de biens d'équipement pour l'industrie minière...



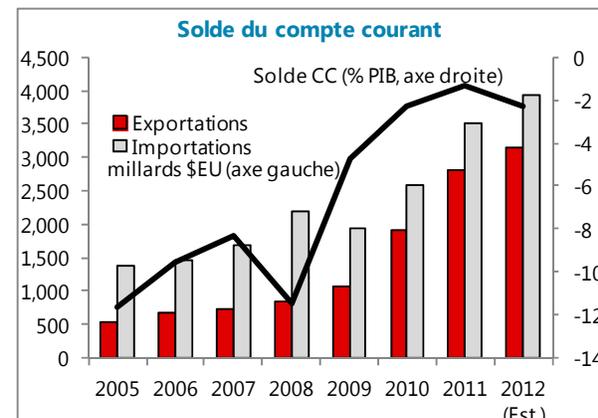
... mais l'augmentation de la production d'or...



... et des prix internationaux de l'or et du coton plus élevés que prévu...



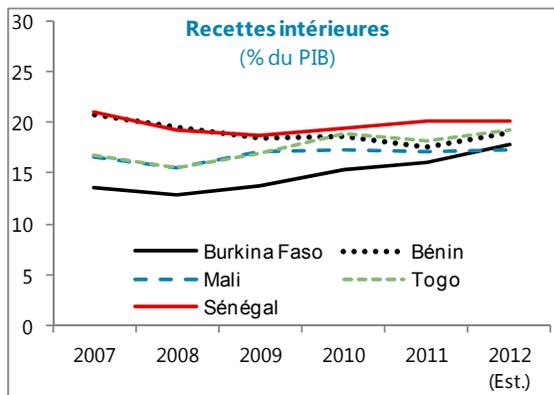
... a permis de contenir la détérioration du solde du compte courant en 2012.



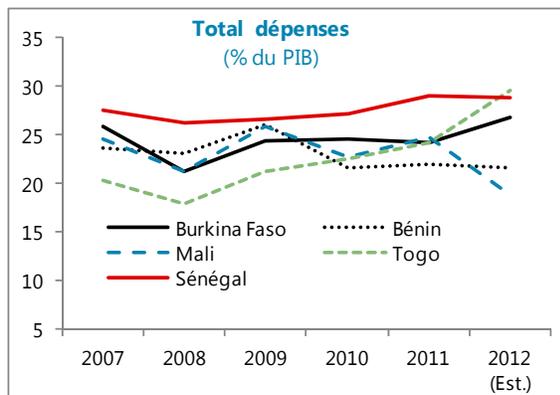
Sources: autorités burkinabè et calculs des services du FMI.

Graphique 3. Burkina Faso: Evolution Budgétaire, 2007–2012

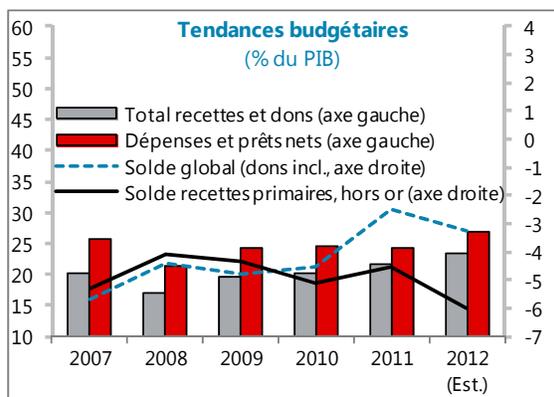
La performance des recettes se rapproche des normes régionales...



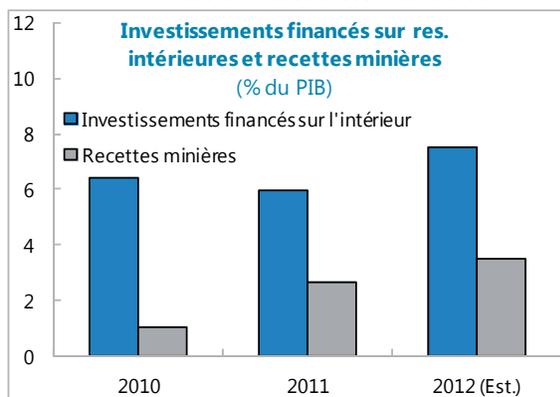
...tandis que les dépenses ont augmenté en 2012, largement sous l'effet de chocs...



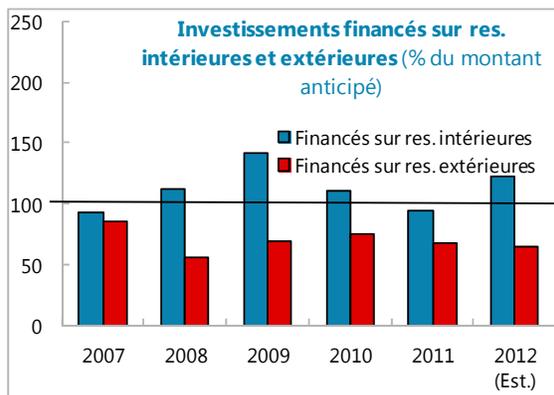
...donnant lieu à une certaine détérioration du déficit budgétaire.



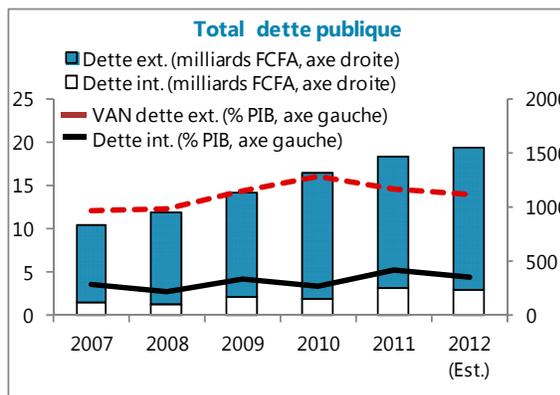
L'augmentation des recettes minières s'est accompagnée d'une progression des investissements financés sur ressources intérieures...



... qui ont un plus fort taux d'exécution que les investissements financés sur ressources extérieures.



Entre-temps, le niveau d'endettement reste modeste.



Sources: autorités burkinabè et calculs des services du FMI.

5. La détérioration du compte courant en 2012 a été contenue par une performance meilleure que prévu des exportations d'or et de coton. Les importations ont globalement correspondu aux attentes et ont principalement reflété l'augmentation des besoins alimentaires, les prix des carburants et la hausse des investissements publics. Cependant, l'augmentation des prix conjuguée à une production accrue d'or et de coton s'est traduite par une croissance des exportations de 26 % et de 28 % respectivement. Ainsi, le déficit du compte courant de 2012 est estimé à 2,2 % du PIB, contre des projections précédentes de 4,4 %. Le déficit du compte courant devrait se stabiliser à légèrement plus de 2 % en 2013, faisant suite à une décreue des chocs extérieurs en 2012. À moyen terme, les exigences du programme d'infrastructure de la Stratégie de croissance accélérée et de développement (SCADD) intensifieront les pressions qui s'exercent sur les importations, mais celles-ci devrait être neutralisées par la poursuite des exportations d'or.

6. La seconde revue annuelle de la SCADD, qui date du 30 avril, a fait apparaître des progrès mais a également souligné que la capacité d'investissement était un obstacle à des plus larges progrès. En vue d'une «croissance soutenue et inclusive» (l'un des quatre axes principaux), 57 % des mesures de 2012 ont été réalisées (contre 64 % en 2011) : le projet pilote du pôle de croissance de Bagré a été lancé avec succès de même que la stratégie de productivité agricole. Cependant, les investissements dans l'infrastructure rurale ont été inférieurs aux prévisions, ce qui indique la faiblesse de la capacité de mise en œuvre. L'axe «développement du capital humain et promotion de la protection sociale» a aussi enregistré de bons progrès grâce à la construction accélérée d'écoles et à la mise en œuvre du Programme national pour la protection sociale (paragraphe 9) avec 58 % des mesures de 2012 réalisées, contre 37 % en 2011. L'axe «gouvernance» présente aussi des progrès, notamment s'agissant des finances publiques, avec 87 % des mesures réalisées en 2012, contre 37 % en 2011. Enfin l'axe «promotion de politiques transversales», d'une nature plus qualitative et institutionnelle, a atteint tous les objectifs sauf deux.

7. La matrice de performance révisée de 2012-2015 pour la SCADD préconise : le développement de nouveaux pôles de croissance, l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, l'adoption d'un nouveau code de taxation minière, l'investissement dans l'infrastructure afin d'assurer une fourniture plus fiable de l'énergie, des transports meilleur marchés et la réduction d'autres coûts des facteurs, la création de nouveaux logements sociaux, la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes et l'adoption de nouvelles lois contre la corruption et relatives au développement durable.

PERFORMANCE DU PROGRAMME: EN BONNE VOIE

8. Tous les objectifs quantitatifs pour la fin de décembre et la plupart des repères structurels pour la fin de décembre et la fin de mars ont été atteints (Tableaux 5 et 6). Les objectifs relatifs au financement intérieur net et au déficit budgétaire ont été atteints, tandis que la baisse des besoins en financement s'est traduite par une épargne plus importante de l'État dans le système bancaire. L'important financement non bancaire inclut les transferts des comptes de

l'administration centrale pour couvrir les dépenses des administrations publiques.¹ Les repères structurels ont été atteints, à deux exceptions près :

- Un recoupement entre la base de données biométrique et le système de gestion du personnel et des paiements a été entrepris pour identifier les incohérences. Toutefois, avant de finaliser le processus et de rendre ce recoupement permanent, les autorités souhaitent élargir le champ d'application de l'exercice au-delà de l'administration centrale, par exemple pour inclure le système judiciaire. Le repère a été modifié en conséquence et fixé pour la fin de septembre 2013.
- Une stratégie actualisée pour la fourniture de services financiers par SONAPOST a été retardée par des remplacements de personnel au début de l'année. Un projet de stratégie actualisée sera achevé d'ici à la fin de juin. Pour autant, la préférence des autorités était de reformuler et renforcer le repère pour inclure l'adoption de la stratégie par le Conseil d'administration de SONAPOST d'ici à la fin de décembre 2013.

ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE — CONTEXTE: TRANSFORMER LA CROISSANCE ÉLEVÉE EN UNE CROISSANCE INCLUSIVE

9. En dépit de nombreux chocs, le taux de croissance réelle moyen du Burkina Faso (6,2%) au cours de la dernière décennie a été l'un des plus élevés de l'Afrique subsaharienne.

Cette réussite a été attribuée à des politiques macroéconomiques solides, à la poursuite des réformes structurelles, à une nette amélioration du climat des affaires et à des investissements publics dans l'agriculture, la santé et l'éducation. La production minière a connu un essor considérable depuis 2007 mais sa valeur ajoutée pour la croissance est peut-être sous-estimée dans les données des comptes nationaux.² Les dépenses publiques de réduction de la pauvreté ont augmenté pour atteindre légèrement moins de 30 % du total des dépenses et les progrès vers les OMD en matière de santé et d'éducation ont été notables; beaucoup d'indicateurs sont à présent meilleurs que ceux des pays à faible revenu voisins, notamment en ce qui concerne la mortalité infantile et la santé maternelle. La gratuité des repas scolaires et des soins de santé pour les femmes enceintes et les bébés ont sans aucun doute relevé les niveaux de vie mais n'ont pas véritablement réussi à améliorer les statistiques officielles sur la pauvreté et les revenus. Par conséquent les autorités sont résolues à redoubler d'efforts pour mener des réformes afin de promouvoir la création d'emplois et offrir des programmes ciblés de sécurité alimentaire et de transferts en

¹ Les engagements de dépenses au-dessus de la ligne sont uniquement ceux de l'administration centrale, alors que le financement en dessous de la ligne reflète certains postes de dépenses institutionnelles décentralisées, par exemple, dans le secteur de l'éducation.

² Cela est dû en partie au fait que l'année 1999 est l'année de base des statistiques des comptes nationaux, lorsque la production minière était peu importante.

espèces. Dans ce contexte, le renforcement des filets de sécurité sociale constitue l'un des piliers de la SCADD. En 2012, les autorités ont lancé un Programme national de protection sociale (PNPS), un cadre exhaustif dont le but est de promouvoir l'efficacité, l'élargissement et l'ampleur des filets de sécurité nationale existants, afin d'assurer que les groupes les plus vulnérables y aient accès. Les initiatives majeures incluent, sans pour autant y être limitées : l'élargissement universel du programme de gratuité des repas scolaires, le libre accès à l'école maternelle pour les enfants de 0 à 5 ans, la gratuité des soins de santé de base pour les femmes enceintes, les enfants de 0 à 5 ans et les plus pauvres, des logements sociaux pour les plus nécessiteux et l'élargissement des prestations de sécurité sociale aux travailleurs du secteur informel.

10. La mobilisation des recettes était au centre des réformes dans le cadre du programme actuel appuyé par la FEC : il convient à présent de favoriser l'amélioration et l'accélération des dépenses d'investissement. Les récentes améliorations du recouvrement des recettes risquent de dépasser la capacité des dépenses d'investissements, comme le montrent les résultats budgétaires de 2012. Pour assurer que les ressources publiques sont investies de manière productive, notamment pour satisfaire les besoins en infrastructures et en formation, il est nécessaire d'améliorer immédiatement la planification et l'exécution des dépenses d'investissement public. À moyen terme, la perspective de la croissance continue des recettes provenant des ressources naturelles intensifie le défi. Il sera important d'envisager des règles de politique budgétaire susceptibles d'établir un équilibre entre les besoins urgents de dépenses d'investissement, les contraintes de la capacité des dépenses et les considérations d'équité entre les générations et de lissage de la consommation. Ces thèmes, qui reviennent dans les discussions du programme, ont aussi été mis en exergue lors de la conférence des parties prenantes à Ouagadougou au début de mai (Encadré 1). La conférence se proposait de recueillir les témoignages d'un large éventail de parties prenantes en vue d'éclairer les négociations pour un programme successeur éventuel. Les grandes conclusions préliminaires d'une actualisation de l'évaluation a posteriori du FMI ont aussi été présentées lors de la conférence (et seront examinées par le Conseil d'administration en même temps que la présente revue).

Encadré 1. Conférence des parties prenantes : « Promotion d'une croissance inclusive au Burkina Faso : marche à suivre »

La conférence du 7 mai à Ouagadougou été organisée à la fois par les autorités burkinabè et les services du FMI. La manifestation se proposait de faire le point sur les progrès accomplis dans le cadre des programmes passés appuyés par le FMI et d'identifier les réformes prioritaires pour l'avenir. Le Premier Ministre, M. Luc Adolphe Tiao a ouvert la conférence, en réaffirmant la vision du gouvernement qui consiste à faire fond sur la croissance du pays et les avancées en matière de développement pour améliorer nettement la qualité de vie de la population dans son ensemble. Les services ont présenté les grandes lignes des travaux du FMI sur la croissance inclusive. Environ 150 parties prenantes ont participé à cet événement, représentant le gouvernement, le Parlement, les donateurs, la société civile, le milieu universitaire et les médias. La conférence s'est achevée par une conférence de presse largement couverte par les médias.

Dans les conclusions préliminaires de l'évaluation a posteriori actualisée, il était noté que, malgré des chocs négatifs, les politiques macroéconomiques appuyées par les programmes du FMI avaient permis d'atteindre des objectifs clés. Toutefois, compte tenu des besoins actuels et aigus, il était nécessaire d'utiliser les recettes provenant des ressources naturelles pour appuyer le développement. Les recommandations préconisaient aussi que l'on insiste davantage sur les politiques sociales ciblées destinées à réduire la pauvreté. L'actualisation de l'évaluation a posteriori concluait que la participation du FMI était toujours importante et devait mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des dépenses publiques.

Les parties prenantes se sont penchées sur les obstacles à la croissance inclusive, notamment la faiblesse de l'infrastructure. La croissance reste élevée mais volatile, essentiellement à cause du rôle important de la production de l'agriculture qui est fortement tributaire du climat. La SCADD a déjà enregistré des avancées notables dans l'amélioration de la productivité et de la résistance de l'agriculture, mais de nouveaux investissements sont urgents en matière d'infrastructures de même qu'une meilleure formation des travailleurs afin de promouvoir une croissance plus inclusive.

L'équipe de la mission a présenté les domaines prioritaires de la politique pour l'avenir. L'expérience d'autres pays suggère que les recettes des ressources incitent à des dépenses publiques non productives et à la recherche de rente. Pour atténuer ces pressions, une hiérarchisation et une planification pluriannuelle devraient orienter l'utilisation des ressources exceptionnelles vers des investissements à plus haut rendement dans l'infrastructure et la population. Il convient de réserver les emprunts non concessionnels aux projets importants et à haut rendement à des conditions qui assurent une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour d'autres projets. Enfin, des réformes plus audacieuses pour améliorer le climat des affaires sont aussi requises, par exemple, l'amélioration de la fourniture d'énergie, le renforcement du pouvoir judiciaire et la réduction des coûts des services financiers.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE EN 2013 : RENFORCER LA CAPACITÉ DES DÉPENSES TOUT EN PRÉSERVANT L'ESPACE BUDGÉTAIRE

11. Les autorités entendent ramener le déficit à 2,4 % du PIB, pour retrouver les niveaux qui ont précédé le double choc extérieur de 2012. Les projections du déficit prévoient un taux prudent d'accumulation de la dette pour financer les projets prioritaires tout en maintenant un degré d'espace budgétaire pour réagir aux futurs chocs, le cas échéant. Le rééquilibrage des finances publiques de 2012 sera réalisé moyennant la combinaison d'une amélioration continue de la performance des recettes et de la baisse des besoins en dépenses courantes. Les projections des recettes laissent apparaître une augmentation de pratiquement un point de pourcentage du PIB qui repose sur l'hypothèse que les avancées se confirmeront grâce aux récentes réformes de la politique fiscale et de l'administration et à de nouvelles mesures de réformes prévues pour cette année, dont quelques-unes sont incluses dans le programme au titre de repères structurels (MPEF, paragraphe 28).

12. Globalement les dépenses vont légèrement baisser et seront réorientées des transferts courants aux investissements financés sur l'intérieur. Une loi de finances rectificative est actuellement en cours de préparation et tient compte de cette modification (MPEF, paragraphe 21). La réduction des transferts reflète la baisse des besoins de financement en matière de sécurité alimentaire, de réfugiés et d'élections, et elle est partiellement compensée par la hausse des besoins de dépenses aux fins de la sécurité interne et des opérations militaires (0,7 % du PIB). Les subventions aux entreprises publiques devraient se maintenir pratiquement au même niveau que celui de l'année dernière, alors que les autorités mettent en œuvre diverses mesures pour contenir les pertes/subventions:

- **SONABHY** (importateur de pétrole d'État) : par rapport à 2012, les pertes mensuelles ont diminué sous l'effet de la baisse des prix internationaux des combustibles. Toutefois, pour combler les pertes qui subsistent, le gouvernement a annoncé qu'à compter de mai : (i) les prix du butane seraient relevés jusqu'à des niveaux permettant de recouvrir le coût; (ii) on passerait à une subvention forfaitaire pour le gaz et le diesel au lieu d'une subvention par litre et (iii) l'État renoncerait à une partie des droits d'accise sur les combustibles (MPEF, paragraphe 23). Ces mesures sont destinées à minimiser toutes les pertes des mois à venir ; les autorités réévalueront la situation à la fin de l'été pour voir s'il est nécessaire de faire davantage.
- **SONABEL** (société d'électricité d'État): les subventions augmenteront légèrement, jusqu'à 0,4 % du PIB, suite à l'aggravation des pertes financières (Encadré 2). La mission a discuté de manière approfondie avec les autorités et les partenaires de développement du fait qu'il était impératif d'élargir la fourniture d'énergie, à la fois pour faire nettement baisser les coûts de production et pour éliminer les contraintes qui pèsent sur la croissance. Les autorités sont d'accord et se sont engagées à accélérer de grands projets d'investissement afin d'alléger certaines de ces pressions (MPEF, paragraphe 24).

Encadré 2: SONABEL

Au cours des deux dernières années, SONABEL a connu des difficultés financières qui ont requis des subventions de l'État de l'ordre de 0,3-0,4 % du PIB pour couvrir les pertes. Celles-ci étaient imputables aux augmentations du coût de production du kilowatt-heure de SONABEL (d'une moyenne de 132 FCFA en 2010 à 160 FCFA en 2012). La hausse de ces coûts est principalement imputable aux bouleversements de la fourniture d'énergie importée de Côte d'Ivoire, le principal fournisseur du Burkina Faso (41,2 % du total de l'énergie fournie en 2012). SONABEL a été contrainte de chercher de nouvelles sources d'approvisionnement, que l'énergie soit produite par ses centrales thermiques, des groupes électrogènes loués ou par des partenaires privés, toutes sources nettement plus onéreuses que l'électricité importée. Un autre facteur de coût a été la hausse des prix internationaux des combustibles. En même temps SONABEL a entrepris, avec quelque succès, des mesures destinées à réduire d'autres coûts qu'elle est en mesure de maîtriser, tels que le gaspillage, la fraude et les arriérés de paiement.

	2010	2011	2012
Croissance du chiffre d'affaires (en %)	9.7	6.8	12.4
Revenu net	0.7	-15.2	-14.6
Dette envers les institutions locales	16.8	34.4	34.8
Dette à court terme	23.4	44.9	82.2
<i>dont</i> : fournisseurs exploitants	20.3	39.7	71.9

Source: autorités burkinabès.

SONABEL doit relever deux défis : (i) les contraintes de la fourniture — l'absence d'une énergie suffisante et fiable est constamment citée comme le principal obstacle à la croissance et à la création d'emplois dans les enquêtes auprès des entreprises et (ii) la hausse des coûts par rapport à un barème fixe — le barème actuel pour les clients a été adopté en 2006 et n'a pas été modifié depuis. En moyenne, SONABEL vend de l'énergie à 138 FCFA le KW-heure, ce qui est très élevé mais inférieur aux coûts actuels de production. Elle atteint souvent sa limite de capacité pendant la saison chaude lorsque la demande est la plus élevée et est alors contrainte de rationner l'énergie. Qui plus est, la SCADD envisage d'élargir l'approvisionnement en énergie à plus de 400 nouvelles localités entre 2013 et 2015, ce qui créera une demande supplémentaire.

L'élargissement de l'approvisionnement en énergie à la fois dans le pays et grâce à l'élargissement des importations, permettra en même temps de faire nettement baisser les coûts d'approvisionnement de SONABEL, d'accroître l'offre d'énergie et d'assurer une plus grande fiabilité de la fourniture. Une énergie plus fiable et en plus grande quantité facilitera le choix d'options en vue de modifier le barème. Les entreprises ont toujours assuré qu'elles seraient prêtes à payer davantage si elles pouvaient se voir garantir une fourniture adéquate et fiable d'énergie — ce qui leur éviterait de devoir compter sur des groupes électrogènes de secours onéreux pour faire face aux fréquentes coupures de courant, comme c'est actuellement le cas.

Les autorités et les partenaires de développement ont œuvré ensemble pour proposer de nouveaux projets afin d'améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement et de réduire le coût de production. En 2012, SONABEL disposait d'une capacité totale d'énergie installée de 236 MW, une augmentation de 18 % par rapport à 2011, du fait du démarrage de la production dans la nouvelle centrale thermique de Komsliga. Les autorités réexaminent également le contrat avec la Côte d'Ivoire pour assurer que les importations minimum contractuelles (50 MW) se concrétiseront.

L'interconnexion prévue avec le réseau énergétique du Ghana est un projet clé de la stratégie de SONABEL pour accroître la fourniture. Le financement, estimé à 36,5 milliards de FCFA, est réparti entre la Banque mondiale, l'Agence française de développement et la Banque européenne d'investissement. La mise en œuvre a souffert de retards de coordination, mais les autorités sont résolues à accélérer son exécution (MPEF, paragraphe 28). Si la capacité était élargie comme prévu, il est estimé que les augmentations projetées de la demande seraient globalement couvertes ; la demande qui devrait augmenter en moyenne de 45 MW par an jusqu'en 2015, et de légèrement moins à long terme.

	2012	2013	2014	2015
Centrale de Komsliga (Tranches 1, 2, 3)	37.5	18	37.5	
Renforcement de la centrale de Bobo II			20	
Centrale solaire de Zagtoui				30
Interconnexion Ghana - Burkina Faso				100
Capacité projetée de prod. et d'importation d'énergie	286	304	361.5	491.5

Source: autorités burkinabès.

- **SOFITEX (société publique d'égrenage):** la SOFITEX a été recapitalisée en 2012, et l'État est à nouveau devenu actionnaire majoritaire (Encadré 3), mais elle ne reçoit pas de subventions budgétaires de manière continue. Les cultivateurs de coton (qui vendent leur production à trois sociétés d'égrenage, y compris à la SOFITEX) reçoivent une subvention générale de l'État pour les intrants, qui sera assez modeste cette année.

Encadré 3. SOFITEX

SOFITEX est l'une des trois sociétés d'égrenage du coton les plus importantes du Burkina Faso (elle représente 85% de la production); elle emploie environ 20 % de la population du pays. Au cours de la période de 2005-2009, la société a subi des pertes d'exploitation sous l'effet des tendances du prix international du coton. Sa situation financière se détériorant, SOFITEX a été recapitalisée par le gouvernement burkinabè en 2006 et en 2009 (décision qui est entrée en vigueur en 2012), faisant de l'État le principal actionnaire.

En 2011, une stratégie destinée à rétablir la viabilité financière de la société a été élaborée, à commencer par une restructuration opérationnelle et une recapitalisation. La stratégie se propose de rétablir la rentabilité et d'accroître la résistance de la société en dopant les rendements de la production et en réduisant les coûts d'exploitation, l'objectif étant le retrait de la participation de l'État dans la société d'ici à 2016. Depuis 2008, la tendance s'est nettement améliorée, bien que moins rapidement qu'espéré, avec un revenu net positif depuis 2010. Les résultats financiers préliminaires de 2012 présentent un revenu net positif, mais inférieur à celui de 2011, à cause de la sécheresse de 2011 et des variations des prix internationaux du coton (le coton est récolté au cours de l'année t et est égrené et vendu au cours de l'année t+1). Les résultats financiers de 2013 devraient être bien meilleurs, grâce à une bonne récolte en 2012 (ce qui a aussi eu des effets négatifs sur la situation financière de 2012 lorsque SOFITEX a acheté la récolte aux exploitants) et à la stabilité des prix du coton. Mais compte tenu de la volatilité inhérente à laquelle est exposée le secteur (prix internationaux du coton, fluctuations de la monnaie, météorologie et prix de l'énergie), le plan d'entreprise de SOFITEX inclut aussi des efforts en vue de diversifier les produits qu'elle propose sur le marché et de rechercher de nouvelles sources d'énergie meilleur marché.

Lorsque les résultats financiers de 2012 seront finalisés, les autorités actualiseront le plan d'entreprise et le resoumettront au conseil de SOFITEX pour approbation (repère structurel).

SOFITEX: principaux indicateurs financiers, 2008-11

(en millions de FCFA)

	2008	2009	2010	2011
Revenu	137,150	147,881	146,983	163,790
Revenu net	-11,176	-51	648	5,879

Source: SOFITEX

13. Les autorités et les services du FMI ont abordé les réformes nécessaires pour étayer une augmentation des dépenses d'investissement de 2 point de pourcentage du PIB en 2013. Outre les mesures déjà en cours pour améliorer la planification et l'exécution des investissements (Encadré 4), les autorités lanceront certaines mesures supplémentaires immédiates avant la fin de juin — qui constitueront des repères structurels pour le programme — en vue d'appuyer les dépenses d'investissement cette année (MPEF, paragraphe 27). Premièrement, ils tiendront une réunion du Conseil des ministres pour faire le point sur la mise en œuvre des projets inclus dans le

budget de cette année, en vue de les hiérarchiser et d'accélérer leur exécution. Deuxièmement, ils créeront, par décret ministériel, un comité au niveau du Directeur général pour suivre à un niveau plus détaillé la mise en œuvre des projets d'investissement financés sur ressources extérieures afin que les retards puissent être comblés. Les domaines prioritaires des dépenses pour les nouveaux projets seront l'énergie, les routes et les universités. Les autorités ont aussi ajouté deux réformes structurelles au programme dans l'intention d'accélérer la mise en œuvre de deux importants projets énergétiques déjà entamés: le premier consiste à recruter un ingénieur pour diriger le travail qui reste à faire pour établir la connexion du réseau avec le Ghana et l'autre à mettre en œuvre la dernière étape afin d'élargir la capacité d'une centrale thermique régionale.

Encadré 4: Planification et exécution des investissements

Avec l'augmentation des ressources et les besoins substantiels d'investissements, la question de l'élargissement de la capacité de dépenses d'investissement revêt une importance centrale. Le faible taux d'exécution des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures (32,6 %) ont soulevé des préoccupations particulières en 2012. Ce taux d'exécution inhabituellement faible peut s'expliquer en partie par le retard accumulé dans les projets les plus importants.

Au début de 2013, le Ministère de l'économie et des finances a étudié plus de 40 projets financés sur ressources extérieures qui souffrent de retards afin de mieux en comprendre les raisons et de formuler des recommandations sur la manière d'accélérer l'exécution de ces projets. Quelques réformes ont déjà été réalisées pour minimiser les procédures et les contrôles redondants, mais les ministères dépensiers et les partenaires de développement doivent davantage coopérer afin d'éliminer les goulets d'étranglement. Plus précisément, les Ministères devraient accélérer les listes de vérification précédant la mise en œuvre des projets et les partenaires de développement devraient éliminer les retards administratifs en émettant des lettres de consentement.

Le Ministère des finances a également constaté qu'il fallait améliorer la programmation et la hiérarchisation des projets d'investissement public de même que la législation de la passation des marchés publics pour accélérer les processus tout en sauvegardant la transparence. C'est pourquoi les autorités ont créé une «banque de projets» qui est un inventaire des projets et des programmes, hiérarchisés selon un certain nombre de critères et qui a été examiné par différentes entités. Les critères incluent : l'impact sur la croissance, la création d'emplois, la réalisation des OMD et l'imminence du démarrage. La banque de projets sera actualisée tous les ans.

Burkina Faso: Taux d'exécution des investissements financés sur l'extérieur, 2012 (en pourcentage)	
Secteur de production	32.6
Soutien aux secteurs de production	30.1
Secteurs sociaux	55.9
Secteurs de l'infrastructure et de l'équipement administratif	14.2
Total	32.6
Sources: autorités burkinabès.	

14. Le budget de 2013 est complètement financé. Le déficit de 2,4 % du PIB est couvert par le financement extérieur projeté au même niveau que 2012 (1,5 % du PIB) et le financement intérieur qui inclut le recours au produit d'une émission obligataire d'octobre 2012 (32,5 milliards de FCFA), de même que d'une émission obligataire de 55 milliards de FCFA prévue pour novembre 2013 (MPEF,

paragraphe 22). Le léger déficit de financement peut être comblé avec les décaissements restants de l'accord au titre de la FEC.

15. Les autorités demandent un relèvement du plafond pour les emprunts non concessionnels afin d'aider à financer quatre projets. La limite demandée est de 135,9 milliards de FCFA (2,2 % du PIB de 2013) qui devraient être déboursés sur quatre ans (MPEF, paragraphe 26). Cela financera environ un tiers des besoins des projets, le reste du financement provenant d'emprunts concessionnels, de partenariats public-privé et de ressources intérieures. Les quatre projets font intervenir : (1) un projet d'hydro-agriculture avec la construction d'un canal de 53 km en aval d'un barrage à Samendeni qui aiderait à irriguer environ 1500 ha dans les régions du Burkina Faso occidental ; (2) le développement de nouvel aéroport à Donsin à 35 km au nord-ouest de Ouagadougou ; (3) deux nouvelles grandes autoroutes et (4) l'amélioration des liaisons routières entre Kongoussi-Djibo et Dédougou-Tougan. Les études de faisabilité indépendantes, en particulier pour le nouvel aéroport qui est de loin le projet le plus important, montrent que les investissements auront des rendements positifs.

16. Une nouvelle AVD, qui inclut les nouveaux emprunts, montre que le risque de surendettement est considéré comme «modéré» (Appendice II). La nouvelle AVD, entreprise conjointement avec la Banque mondiale, reflète différents changements depuis l'AVD de 2012, notamment : (1) de nouveaux emprunts, à la fois concessionnels et non concessionnels ; (2) des taux d'escompte inférieurs ; (3) des seuils de surendettement plus élevés (qui correspondent à une notation de la performance institutionnelle «solide» sur la base d'une moyenne CPIA sur trois ans plus élevée) et (4) l'utilisation des données sur la dette de la fin de 2012. Dans le cadre de la nouvelle AVD, on constate que les seuils de surendettement n'ont pas été dépassés dans le scénario de référence et qu'il n'y a eu qu'un léger dépassement dans le cadre de deux des tests de résistance standardisés. Pour autant, compte tenu de la haute dépendance vis-à-vis de l'or, les services du FMI ont construit le même test de résistance sur mesure qu'en 2012 qui prolonge le choc standardisé de trois années supplémentaires pour simuler un scénario de baisse des prix de l'or (reposant largement sur les projections du Groupe des produits de base de la Banque mondiale). Dans le test de résistance sur mesure, le seuil de surendettement s'agissant des exportations a été franchi vers la fin de la période de projection. Enfin, un scénario différent avec une «croissance plus élevée» a été inclus qui suppose des rendements positifs conservateurs sous l'effet des plans des autorités qui entendent intensifier les investissements dans l'infrastructure publique ; dans ce scénario, aucun seuil indicatif de surendettement n'est franchi, ni dans la référence ni dans les tests de résistance. Les services appuient le relèvement demandé du plafond d'endettement extérieur non concessionnel dans le cadre de l'accord, eu égard aux rendements projetés pour les projets, aux ressources intérieures et extérieures concessionnelles limitées à la disposition de l'État et à la cohérence des nouveaux emprunts avec la viabilité de la dette extérieure.

MOYEN TERME : ESPACE BUDGÉTAIRE POUR LES INVESTISSEMENTS

17. Le maintien du déficit budgétaire au niveau de 2013 devrait ménager un espace pour intensifier les investissements. Pour le moment, le cadre à moyen terme reflète des hypothèses conservatrices relatives aux dons et au recouvrement des recettes. Il suppose qu'il est possible d'accroître les investissements financés sur ressources intérieures de 1 point de pourcentage du PIB si l'on contient les dépenses publiques récurrentes et si l'on diminue les autres dépenses exceptionnelles, par exemple, les opérations liées au Mali. Le budget global des investissements devrait, d'après les projections, passer de 11,1 % du PIB en 2012 à près de 13 % du PIB en 2015 sous l'effet de réformes destinées à améliorer la planification et l'exécution des investissements. L'augmentation globale des investissements tient compte d'une réduction des projections pour les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures pour qu'elles soient plus réalistes, ce qui est compensé par une nette hausse des dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures. Les modestes déficits de financement qui subsistent en 2014 et 2015 pourraient être comblés par de nouveaux ajustements des dépenses, un soutien additionnel de la part des donateurs et, s'ils s'accompagnent de besoins de balance des paiements, par un accès dans le cadre d'un éventuel programme successeur appuyé par le FMI.

18. Les augmentations prévues des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures à moyen terme dépassent les projections de la progression des recettes des ressources naturelles. Les recettes minières devraient, d'après les projections actuelles, rester globalement constantes en pourcentage du PIB à moyen terme. Les projections reposent sur le modèle de calcul FARI, qui reprend les projections des autorités pour la production minière, les projections de prix des Perspectives de l'économie mondiale et s'appuie sur le régime fiscal actuel. Globalement, ces projections sont peut-être trop prudentes, mais elles seront soigneusement contrôlées en cas de modification de certains facteurs, notamment étant donné que les autorités sont actuellement en train de finaliser un nouveau code de taxation minière. Les autorités envisagent également d'actualiser le code fiscal sous-jacent afin de définir plus clairement le revenu imposable, non seulement pour les sociétés minières, mais aussi pour toutes les sociétés internationales.

19. De même, le déficit du compte courant devrait rester stable aux environs de 2 % du PIB. Les exigences du programme d'investissement dans l'infrastructure exerceront de nouvelles pressions sur les importations, mais elles devraient être compensées par les exportations d'or et de coton qui continueront leur modeste croissance, appuyée par la stabilité projetée des prix internationaux. La production de coton sera aussi dopée par les mesures prises pour appuyer l'agriculture dans le contexte de la SCADD (réhabilitation des terres dégradées, irrigation, utilisation de semences et d'engrais mieux adaptés à la sécheresse et résistants aux insectes ravageurs de cultures).

20. La situation du secteur financier est solide et devrait le rester. La robuste croissance actuelle du crédit au secteur privé (24,1 % en 2012) ne s'est pas traduite par une augmentation de la part des prêts non productifs (3,6 % à la fin de 2012). D'autres indicateurs de solidité financière indiquent la bonne santé générale du système bancaire commercial. Comme l'a précisé le rapport de surveillance de 2013 de l'UEMOA, le système bancaire est concentré : au Burkina Faso, les quatre banques les plus importantes détiennent 65 % du total des actifs bancaires. Dix banques sur 12 ont respecté le ratio de fonds propres de l'UEMOA, à savoir 8 %, avec un ratio moyen de 12,6 % pour le système bancaire dans son ensemble. Les deux banques qui n'atteignent pas le seuil souhaité sont de petite taille et représentent 5 % du total des actifs du système bancaire.

21. L'une des caractéristiques centrales de la stratégie de développement des autorités consiste à accroître l'accès aux services financiers. Pour élargir l'accès aux services financiers, conformément aux objectifs de la SCADD, les autorités mettent l'accent sur le renforcement de la situation financière des institutions de micro-crédit (qui sont surveillées au niveau du pays, en conformité avec les directives régionales) de même que sur la qualité des services financiers de base fournis par la société des postes SONAPOST, dont le réseau géographique étendu joue un rôle important dans la fourniture de services de proximité. Parallèlement, les banques commerciales cherchent aussi à étendre leur couverture géographique et à attirer le secteur informel avec l'introduction d'une série de produits innovateurs, tels que la banque mobile. Toutefois, les banques commerciales se plaignent que les réglementations compliquées, une supervision draconienne avant le lancement de nouveaux produits et la faiblesse du système judiciaire causent des retards, portent les coûts à des niveaux qui mettent les produits hors d'atteinte des consommateurs et limitent leur capacité à offrir des produits innovateurs susceptibles de séduire les acteurs économiques informels.

MODALITÉS DU PROGRAMME: TRANSITION VERS UN ÉVENTUEL PROGRAMME SUCCESSEUR

22. Les autorités sollicitent une prolongation du programme en cours jusqu'au 31 décembre 2013

et l'ajout d'une 7^{ème} revue afin de leur donner davantage de temps pour négocier un éventuel programme successeur appuyé par le FMI. Les autorités entendent demander un programme successeur et estiment que cette démarche leur donnerait davantage de temps pour examiner les résultats de leur propre revue annuelle de la SCADD (qui a eu lieu le 30 avril), de la conférence des parties prenantes (7 mai) de même que les résultats de l'actualisation de l'évaluation a posteriori. Entre-temps, la poursuite du programme leur permet de catalyser le financement des donateurs. Les négociations en vue du programme successeur pourraient avoir lieu conjointement à la mission de la 7^{ème} revue en septembre-octobre 2013. L'accès restant dans le cadre de l'accord

Principaux indicateurs de solidité financière			
	2010	2011	2012
Fonds propres régl./actifs pondérés risques	9.6	12.6	10.0
Prêts non productifs	9.5	5.3	3.6
Rendement après impôts sur fonds propres	22.7	18.9	15.9
Total dépôts/total prêts	110.8	105.2	104.5

actuel au titre de la FEC est de 6,45 millions de DTS, ce qui correspond au déficit de financement restant pour 2013. Sur la base de ce besoin de financement actualisé, la proposition consiste à répartir l'accès restant entre la 6^{ème} revue en cours et la 7^{ème} revue proposée. De nouveaux critères de réalisation sont proposés pour la fin de juin, qui serait la date d'évaluation pour la 7^{ème} revue, avec des objectifs indicatifs pour la fin de septembre et la fin de décembre. De nouveaux repères structurels sont aussi proposés pour la fin de juin jusqu'à la fin de septembre. Ces objectifs indicatifs et les mesures structurelles envisagées pour la fin de décembre 2013 peuvent aider à guider les discussions sur un éventuel programme appuyé par le FMI.

23. Les autorités n'ont pas encore exprimé leur préférence quant au type éventuel de programme successeur qu'elles entendent demander. Selon les besoins projetés de balance des paiements, les deux options qui ont été abordées sont les suivantes: un accord au titre de la FEC assorti d'un faible accès ou un programme appuyé par l'ISPE. Les autorités sont principalement préoccupées par la souplesse des limites d'endettement fixées par le programme et par la capacité à avoir accès à un financement supplémentaire, le cas échéant, face à un choc. Les partenaires de développement ont exprimé leur nette préférence pour une transition sans interruption au programme successeur, nécessaire au maintien de leur engagement, mais n'ont pas exprimé de préférence quant au type de programme.

RISQUES PESANT SUR LE PROGRAMME

24. Les risques pesant sur la période restante du programme et sa prolongation (31 décembre 2013) sont mitigés. Les augmentations des prix internationaux des combustibles et/ou des produits alimentaires constituent le risque principal puisqu'ils sont susceptibles, comme cela a été le cas récemment (en 2011), de donner lieu à des tensions sociales dans le pays. Au cas où la récente volatilité des prix internationaux de l'or se poursuivait, cela présenterait un risque, quoique modéré, pour la réalisation des projections de recettes cette année. Pour le programme de politique économique, ce sont les contraintes des capacités de dépenses et/ou des rendements des investissements inférieurs aux attentes qui présentent des risques à moyen terme. La croissance du PIB et la mobilisation des recettes pourraient être inférieures aux projections si les hypothèses actuelles relatives aux conditions météorologiques et aux prix internationaux des produits de base sont trop optimistes. Enfin, les retombées des problèmes de sécurité dans la région constituent toujours un risque.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

25. L'accroissement des ressources intérieures présente à la fois une opportunité et un grand défi. Les ressources naturelles conjuguées à la politique fiscale et à des réformes administratives ont dopé les recettes intérieures de 4 points de pourcentage du PIB entre 2009 et 2012 ce qui a rapproché les recettes du critère de convergence de l'UEMOA (recettes fiscales au PIB

de 17% ou plus). En même temps, les dons extérieurs et les emprunts concessionnels sont restés relativement stables. Pour autant, l'expérience des autres pays montre que la progression rapide de la richesse en ressources naturelles peut donner lieu à des pressions au niveau des dépenses non productives et à la recherche de rente ce qui peut évincer les dépenses productives susceptibles de promouvoir une croissance inclusive. Une planification et une exécution solides des investissements peuvent contribuer à alléger ce type de pressions. À moyen terme, une règle budgétaire — qui établit un équilibre entre les besoins et les contraintes de capacité — pourrait aider à sauvegarder l'utilisation des ressources naturelles.

26. Les autorités ont déjà mis l'accent cette année sur l'amélioration de la capacité de planification et d'exécution des investissements, ce qui est une bonne chose. Les nouvelles mesures qui seront prises d'ici à la fin de juin devraient aider à assurer que les augmentations ambitieuses des dépenses d'investissement de cette année se concrétisent. Les réformes déjà en cours relatives à la planification de l'investissement, les réformes plus larges qui portent sur les processus d'approbation rationalisés et informatisés des dépenses de même que les réformes du système de passation des marchés publics devraient aider à améliorer la capacité d'investissement à moyen terme.

27. Les investissements publics dans l'infrastructure et dans la formation devraient appuyer les secteurs les plus à même de créer des emplois. Ces thèmes prioritaires ont été soulignés au cours des discussions qui ont pris place lors de la conférence des parties prenantes du 7 mai. L'agriculture continue d'être le principal employeur dans le pays et le sera encore pendant un certain nombre d'années. Le renforcement de la productivité, de la diversité et de l'adaptation de la productivité de l'agriculture — déjà envisagé dans la SCADD — continuera d'être prioritaire pour favoriser la transformation structurelle et créer des emplois. Les services, en particulier dans la finance et les télécommunications, offrent de bonnes occasions de promouvoir l'emploi. L'industrie minière crée actuellement des emplois directs et des possibilités de formation : elle peut potentiellement avoir un impact indirect sur la production et l'emploi dans l'industrie des services, y compris dans les services financiers. Enfin, l'intensification des investissements publics devrait créer des emplois supplémentaires, par exemple, dans le bâtiment, les transports et la création.

28. Le climat des affaires a subi des améliorations régulières mais des réformes plus audacieuses sont requises. Les coûts des intrants restent élevés. Outre la fourniture insuffisante d'énergie et les réseaux de transport inadéquats, la faiblesse du système judiciaire, l'absence de fiabilité des réseaux de communication, les déficiences de l'enseignement supérieur et de formation aux postes qualifiés, le manque de concurrence dans les transports et une sur-réglementation et des frais élevés rendent les services financiers trop onéreux. Les autorités sont exhortées à rechercher des solutions créatives et à redoubler d'efforts pour donner lieu à des améliorations dans ces domaines.

29. La modernisation des statistiques des comptes nationaux est une priorité car elle permettra de mieux identifier l'évolution constante des sources de la croissance et de l'emploi. Elle devrait constituer une priorité et pourrait exiger que des ressources supplémentaires soient consacrées aux services statistiques. Il est nécessaire de procéder à une meilleure analyse des tendances de l'emploi et de la croissance pour assurer que la croissance élevée soit plus inclusive et

contribue à réduire la pauvreté monétaire. L'année de base pour les statistiques des comptes nationaux doit être actualisée pour refléter correctement l'émergence du secteur minier de même que ses contributions directes et indirectes à la croissance, mais aussi l'amélioration de la productivité du coton et plus généralement de l'agriculture. Entre-temps, la mise au point d'indicateurs précurseurs peuvent donner une idée plus immédiate des tendances de la croissance et de l'emploi.

30. Il convient de sélectionner avec prudence les nouvelles sources de financement, y compris les emprunts non concessionnels et les partenariats public-privé et de les réserver à des projets à haut rendement. Les autorités démarrent avec des plans relativement conservateurs d'emprunts non concessionnels sur quatre ans afin d'assurer une marge de manœuvre suffisante pour un large éventail de projets sans compromettre la viabilité de la dette. Elles entendent également avoir recours aux partenariats public-privé pour lever des financements supplémentaires. Dans ce cas, elles devront améliorer la capacité de gestion de la dette pour suivre les passifs conditionnels, notamment ceux qui sont créés par les entreprises publiques et les municipalités.

31. Les services appuient l'achèvement de la sixième revue, la demande des autorités d'un septième décaissement dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, la prorogation de l'accord jusqu'en décembre, l'ajout d'une 7^{ème} revue de même que la modification du critère de réalisation continu sur les emprunts extérieurs et le rééchelonnement de l'accès existant du programme. De même, ils appuient l'ajout de critères de réalisation pour la fin de juin comme date d'évaluation pour la 7^{ème} revue demandée, de même que de nouveaux repères structurels pour le reste de cette année. Le nombre de repères structurels reflète la volonté des autorités d'assurer une transition sans heurt entre le programme actuel et le programme successeur potentiel : les repères de la fin de décembre seraient transférés à un accord successeur éventuel.

Tableau 1. Burkina Faso: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–15						
	2011	2012	2013	2014	2015	
	Est.	Prog. ¹	Prel.	Proj.		
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
PIB et prix						
PIB à prix constants	5.0	8.0	9.0	7.0	7.0	7.0
Déflateur du PIB	5.6	4.4	4.6	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	2.8	3.6	3.8	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (fin de période)	5.1	2.0	1.6	2.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit						
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ²	11.2	13.5	16.1	17.5	16.7	15.8
Crédit à l'État (système bancaire) ²	-1.9	0.5	-2.7	1.5	1.0	0.4
Crédit au secteur privé	23.5	17.3	24.1	23.4	22.2	20.6
Monnaie au sens large (M3)	13.8	11.3	15.9	18.4	16.3	15.1
Secteur extérieur						
Exportations (f.à.b., valeur en francs CFA)	43.9	21.0	24.1	9.3	10.1	8.7
Importations (f.à.b., valeur en francs CFA)	30.9	31.5	22.1	8.3	6.0	7.4
Termes de l'échange	-1.0	4.1	5.7	-0.7	3.6	3.0
Taux de change effectif réel	1.7
FCFA/dollar (moyenne annuelle)	471.4	...	510.0
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Finances de l'administration centrale						
Recettes courantes	16.1	16.6	17.7	18.7	18.7	18.8
<i>Dont</i> : recettes fiscales	14.1	15.0	15.8	16.7	16.7	16.7
Total Dépenses et prêts nets	23.6	27.2	25.8	26.5	25.6	25.6
<i>Dont</i> : dépenses courantes	12.7	14.5	14.7	13.1	12.7	12.5
Solde budg. global, dons exclus (engagements)	-7.5	-10.5	-8.1	-7.8	-6.9	-6.8
Solde budg. global, dons inclus (engagements)	-2.4	-3.2	-3.1	-2.4	-2.4	-2.4
Épargne et investissements						
Solde compte courant (dons officiels inclus)	-1.3	-4.7	-2.2	-2.2	-2.2	-2.0
Investissements bruts	15.6	18.4	21.3	18.2	18.7	18.7
Publics	6.9	8.8	7.8	9.3	8.9	9.0
Privés	8.7	9.6	13.5	8.9	9.8	9.7
Épargne nationale brute	14.4	13.7	19.0	16.0	16.5	16.7
Publique	9.0	5.7	7.5	9.8	9.0	9.0
Privée	5.3	8.0	11.5	6.2	7.4	7.7
Indicateurs d'endettement						
Dettes extérieures	24.6	25.1	23.2	24.3	25.4	26.5
VAN de la dette extérieure (% des exportations)	65.9	55.6	62.4	65.8	68.9	72.3
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB nominal (milliards de FCFA)	4,937	5,421	5,628	6,141	6,705	7,316
PIB nominal par habitant (dollars)	617	...	636
Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.						
¹ Cinquième revue de la FEC						
² Pourcentage de la monnaie au sens large, début de période.						

Tableau 2a. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2011–15						
	2011	2012		2013	2014	2015
	Prél.	Prog. ¹	Prél.	Proj.	Proj.	
	(Milliards de FCFA)					
Total recettes et dons	1047.3	1300.3	1276.5	1479.0	1553.3	1694.2
Total recettes	793.6	902.5	999.0	1148.4	1254.7	1375.8
Recettes fiscales	695.6	812.1	890.8	1022.9	1119.7	1220.3
Recettes non fiscales	98.0	90.4	108.2	125.5	135.0	155.5
Dons	253.7	397.7	277.5	330.6	298.5	318.4
Projets	73.1	222.1	111.6	150.8	154.6	161.4
Programmes	180.6	175.7	165.9	179.7	143.9	157.0
Dépenses et prêts nets ²	1166.0	1472.2	1452.8	1628.1	1715.9	1871.3
Dépenses courantes	628.3	785.3	828.7	804.7	854.4	917.6
Traitements et salaires	281.4	334.4	332.3	353.6	394.1	430.0
Biens et services	97.1	124.2	120.6	133.3	145.8	159.2
Paiements d'intérêts	28.3	28.5	41.8	29.9	37.0	46.2
Intérieurs	15.9	20.1	28.8	17.5	19.8	24.7
Extérieurs	12.4	8.4	13.0	12.4	17.2	21.5
Transferts courants	221.4	298.2	333.9	287.9	277.5	282.2
<i>Dont: sécurité alimentaire/réfugiés</i>	17.6	73.5	73.5	35.9	0.0	0.0
subventions à SONABHY/SONABEL	36.0	50.5	50.7	37.0
dépenses suppl. militaires/sécurité				40.6		
Dépenses d'investissement	488.6	678.8	625.1	813.4	851.5	943.7
Financées sur l'intérieur	286.4	334.1	407.9	538.4	543.1	607.2
Financées sur l'extérieur	202.2	344.7	217.1	275.0	308.4	336.5
Prêts nets	2.7	8.1	-0.9	10.0	10.0	10.0
Solde global ²	-118.8	-172.0	-176.3	-149.1	-162.6	-177.1
Ajustement base caisse	12.9	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-105.8	-172.0	-156.8	-149.1	-162.6	-177.1
Financement	105.1	157.9	150.2	144.3	152.6	162.1
Financement extérieur	108.8	102.9	85.5	100.0	112.6	132.1
Tirages	129.1	124.1	107.3	124.2	153.8	175.1
Prêts projets	129.1	122.6	105.5	124.2	153.8	175.1
Prêts programmes	0.0	1.5	1.8	0.0	0.0	0.0
Amortissement (FMI excl.)	-20.3	-21.2	-21.7	-24.2	-41.2	-43.0
Financement intérieur	-3.7	55.0	64.7	44.3	40.0	30.0
Financement bancaire	-24.5	-5.9	-40.4	26.8	20.0	10.0
Banque centrale	-31.4	-5.9	-2.6	29.2	0.0	0.0
Banques commerciales	6.9	0.0	-37.8	-2.4	20.0	10.0
Financement non bancaire	20.8	60.9	105.0	17.5	20.0	20.0
Erreurs et omissions	0.7	0.0	6.6			
Déficit de financement	0.0	14.1	0.0	4.8	10.0	15.0
<i>Dont: futurs décaissements du FMI</i>	0.0	14.1	0.0	4.8	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>						
Dépenses de réduction de la pauvreté	298.2	367.6	408.4	464.3	523.0	570.6
Recettes de l'extraction de l'or	127.4	...	189.5	183.1	213.4	246.6
Solde global, recettes minières or exclues ²	-246.2		-365.9	-332.2	-376.0	-423.7

Sources: autorités burkinabès et estimations et projections des services du FMI.

¹ Cinquième revue de la FEC.² Base engagements.

Tableau 2b. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2011–15						
	2011	2012		2013	2014	2015
	Prél.	Prog. ¹	Prél.	Proj.	Proj.	
	(pourcentage du PIB)					
Total recettes et dons	21.2	24.0	22.7	24.1	23.2	23.2
Total recettes	16.1	16.6	17.7	18.7	18.7	18.8
Recettes fiscales	14.1	15.0	15.8	16.7	16.7	16.7
Recettes non fiscales	2.0	1.7	1.9	2.0	2.0	2.1
Dons	5.1	7.3	4.9	5.4	4.5	4.4
Projets	1.5	4.1	2.0	2.5	2.3	2.2
Programmes	3.7	3.2	2.9	2.9	2.1	2.1
Dépenses et prêts nets²	23.6	27.2	25.8	26.5	25.6	25.6
Dépenses courantes	12.7	14.5	14.7	13.1	12.7	12.5
Traitements et salaires	5.7	6.2	5.9	5.8	5.9	5.9
Biens et services	2.0	2.3	2.1	2.2	2.2	2.2
Paiements d'intérêts	0.6	0.5	0.7	0.5	0.6	0.6
Intérieurs	0.3	0.4	0.5	0.3	0.3	0.3
Extérieurs	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3
Transferts courants	4.5	5.5	5.9	4.7	4.1	3.9
<i>Dont:</i> sécurité alimentaire/réfugiés	0.4	1.4	1.3	0.6
subventions à SONABHY/SONABÉ	0.7	0.9	0.9	0.6
dépenses suppl. militaires/sécurité	0.7
Dépenses d'investissement	9.9	12.5	11.1	13.2	12.7	12.9
Financées sur res. Intérieures	5.8	6.2	7.2	8.8	8.1	8.3
Financées sur res. extérieures	4.1	6.4	3.9	4.5	4.6	4.6
Prêts nets	0.1	0.1	0.0	0.2	0.1	0.1
Solde global (base engagements)	-2.4	-3.2	-3.1	-2.4	-2.4	-2.4
Ajustement base caisse	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-2.1	-3.2	-2.8	-2.4	-2.4	-2.4
Financement	2.1	2.8	2.7	2.3	2.3	2.2
Financement extérieur	2.2	1.8	1.5	1.6	1.7	1.8
Tirages	2.6	2.2	1.9	2.0	2.3	2.4
Prêts projets	2.6	2.2	1.9	2.0	2.3	2.4
Prêts programmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement (FMI excl.)	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.6	-0.6
Financement intérieur	-0.1	1.0	1.1	0.7	0.6	0.4
Financement bancaire	-0.5	-0.1	-0.7	0.4	0.3	0.1
Banque centrale	-0.6	-0.1	0.0	0.5	0.0	0.0
Banques commerciales	0.1	0.0	-0.7	0.0	0.3	0.1
Financement non bancaire	0.4	1.1	1.9	0.3	0.3	0.3
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.2	0.0	0.1	0.1	0.2
<i>Dont:</i> futurs décaissements du FMI	...	0.2	...	0.1	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>						
Dépenses de réduction de la pauvreté	6.0	6.5	7.3	7.6	7.8	7.8
Recettes minières or	2.6	...	3.4	3.0	3.2	3.4
Solde global, recettes minières or exclues	-5.0	...	-6.5	-5.4	-5.6	-5.8
PIB nominal (milliards de FCFA)	4,937	5,421	5,628	6,141	6,705	7,316

Sources: autorités burkinabès et estimations et projections des services du FMI.

¹ Cinquième revue de la FEC.² Base engagements.

Tableau 3. Burkina Faso: Situation monétaire, 2011–15						
	2011	2012		2013	2014	2015
		Prog. ¹	Proj		Proj	
	(milliards de FCFA)					
Avoirs extérieurs nets	681.5	648.2	678.8	694.5	685.8	669.0
BCEAO	275.3	242.0	233.9	249.5	240.8	224.0
Actifs	488.5	451.4	509.1	520.8	506.5	478.6
Passifs	213.1	209.4	275.2	271.3	265.7	254.6
Banques commerciales	406.2	406.2	445.0	445.0	445.0	445.0
Avoirs intérieurs nets	819.6	1022.6	1061.4	1365.6	1709.8	2087.9
Crédit intérieur net	943.8	1116.8	1133.0	1437.2	1781.4	2159.5
Crédit net à l'État	-7.8	0.4	-48.2	-21.4	-1.4	8.6
Trésor	60.0	68.2	-22.7	4.2	24.2	34.2
BCEAO	11.2	19.4	-1.8	27.4	27.4	27.4
Banques commerciales	48.9	48.9	-20.8	-23.2	-3.2	6.8
Autres, administration centrale	-67.9	-67.9	-25.5	-25.5	-25.5	-25.5
Crédit à l'économie	951.6	1116.4	1181.2	1458.6	1782.8	2150.8
Autres postes (net)	-124.2	-94.2	-71.6	-71.6	-71.6	-71.6
Monnaie au sens large	1501.1	1670.8	1740.2	2060.1	2395.6	2756.8
<i>Dont:</i> dépôts privés dans banques comm.	1224.6	1373.1	1424.1	1649.0	1940.1	2253.5
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
<i>Pour mémoire:</i>						
Avoirs extérieurs nets	5.2	-4.9	-0.4	2.3	-1.2	-2.5
Avoirs intérieurs nets ²	11.2	13.5	16.1	17.5	16.7	15.8
Crédit net à l'État ²	-1.9	0.5	-2.7	1.5	1.0	0.4
Crédit au secteur privé	23.5	17.3	24.1	23.5	22.2	20.6
(crédit de campagne exclus)	23.2	17.3	23.9	23.5	22.2	20.6
Masse monétaire	13.8	11.3	15.9	18.4	16.3	15.1
<i>Dont:</i> dépôts bancaires	19.0	12.1	16.3	15.8	17.7	16.2
Sources: autorités burkinabès et estimations et projections des services du FMI.						
¹ Cinquième revue de la FEC.						
² Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large des 12 mois précédents.						

Tableau 4. Burkina Faso: Balance des paiements, 2011–15

	2011	2012		2013	2014	2015
	Prél.	Prog. ²	Proj.		Proj.	
	(milliards de FCFA)					
Compte courant	-62.5	-255.8	-125.9	-132.2	-146.7	-143.3
Balance commerciale	11.9	-108.1	37.0	53.6	119.7	150.9
Exportations de biens	1129.7	1290.6	1402.0	1532.5	1686.7	1833.8
<i>Dont</i> : coton	130.9	165.4	167.3	229.9	263.8	279.2
or	852.2	914.7	1073.7	1123.6	1222.0	1333.9
Importations de biens	-1117.8	-1398.7	-1365.0	-1478.8	-1566.9	-1682.9
<i>Dont</i> : pétrole	-328.3	-373.0	-403.4	-425.4	-434.8	-447.6
<i>Dont</i> : produits alimentaires	-103.8	-180.0	-132.1	-110.6	-111.9	-116.6
<i>Dont</i> : investissements publics	-390.9	-543.1	-500.0	-650.8	-681.2	-755.0
Services, net	-342.3	-417.1	-434.0	-473.5	-520.4	-561.9
Revenu, net	-3.5	6.4	-0.9	-2.2	-1.7	-3.5
Transferts courants	271.5	262.9	272.0	289.8	255.7	271.2
<i>Dont</i> : transferts officiels, net	205.6	198.9	204.2	221.1	186.2	200.9
Compte de capital	121.2	270.6	160.1	199.3	203.1	209.9
Dons projets	73.1	222.1	111.6	150.8	154.6	161.4
Compte financier	-17.0	-48.1	-58.5	-56.3	-75.2	-98.4
Investissements directs	19.7	18.0	23.2	25.3	27.6	30.1
Investissements de portefeuille	9.4	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Autres investissements	-46.1	-76.1	-91.8	-91.6	-112.8	-138.5
Investissements à long terme	-47.7	-81.1	-92.8	-96.6	-117.8	-143.5
Prêts projets	129.1	122.6	105.5	124.2	153.8	175.1
Prêts programmes	0.0	1.5	1.8	0.0	0.0	0.0
Amortissement des prêts publics (FMI exc)	-20.3	-21.2	-21.7	-24.2	-41.2	-43.0
Autres, privés	-154.9	-184.0	-178.3	-196.6	-230.4	-275.7
Investissements à court terme	1.6	5.0	1.0	5.0	5.0	5.0
Erreurs et omissions	-7.8	0.0	21.6	0.0	0.0	0.0
Solde global	34.0	-33.4	-2.7	10.8	-18.7	-31.8
Financement	-34.0	19.3	2.7	-15.6	8.7	16.8
Variation nette des avoirs ext. banque centra	25.5	19.3	41.4	-15.6	8.7	16.8
<i>Dont</i> : réserves officielles brutes	37.1	-0.3	-20.7	-11.6	14.3	27.9
Financement FMI net	7.8	19.6	34.6	-4.0	-5.6	-11.0
Décaissements	9.6	23.3	38.3	0.0	0.0	0.0
Remboursements (comm. excl.)	-1.8	-3.7	-3.7	-4.0	-5.6	-11.0
Avoirs extérieurs nets banques commerciales	-59.4	0.0	-38.7	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement ¹	0.0	14.1	0.0	4.8	10.0	15.0
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
<i>Pour mémoire:</i>						
Balance commerciale (- = déficit)	0.2	-2.0	0.7	0.9	1.8	2.1
Exportations de biens	22.9	23.8	24.9	25.0	25.2	25.1
Importations de biens	-22.6	-25.8	-24.3	-24.1	-23.4	-23.0
Volume des export. d'or (tonnes métriques)	38.7	33.8	42.4	45.4	48.6	52.0
Compte courant (- = déficit)	-1.3	-4.7	-2.2	-2.2	-2.2	-2.0
PIB aux prix courants (milliards de FCFA)	4,937	5,421	5,628	6,141	6,705	7,316
Sources: autorités burkinabès et estimations et projections des services du FMI.						
¹ Pour 2013, correspond aux futurs décaissements du FMI.						
² Cinquième revue de la FEC.						

Tableau 5. Burkina Faso: Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs, mars 2012-mars 2013

(milliards de FCFA, cumulé depuis le début de l'année; sauf indication contraire)

	2012												2013		
	Mar. ⁶			Juin			Sep. ⁶			Déc.			Mar. ⁶		
	Prog. ⁷	Aj.	Réel	Prog. ⁷	Aj.	Réel	Prog. ⁷	Aj.	Réel	Prog. ⁷	Aj.	Réel	Prog. ⁷	Aj.	Proj.
Critères de réalisation quantitatifs															
Plafond sur le fin. intérieur net de l'admin.centrale ¹	35.0	40.0	56.7	68.4	105.0	13.2	75.3	24.5	27.4	69.1	78.6	64.7	9.8	46.1	42.1
Plafond sur le montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État ²	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation des arriérés extérieurs ²	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Objectifs indicatifs															
Plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus ⁴	63.0	92.7	39.5	116.0	146.3	38.5	142.7	93.4	45.8	172.5	197.5	152.9	29.8	54.8	-6.7
Recettes de l'État	184.5	...	225.1	428.8	...	505.4	614.5	711.0	754.3	902.5	902.5	999.0	225.3	...	259.3
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté ⁵	77.5	...	76.4	162.0	...	169.8	257.0	...	268.3	367.6	...	408.4	101.5	...	72.8
Accumulation de nouveaux arriérés intérieurs	0.0	...	0.0	0.0	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	...	0.0

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris la rétrocession des futurs décaissements du FMI et y compris une obligation de 59,1 milliard de FCFA émise en 2011 et comptabilisée en 2012. Ce plafond sur le financement intérieur net doit être ajusté conformément à la définition du PAT.² À observer de manière continue.³ Obligations et bons du Trésor émis en francs CFA sur le marché de l'Union économique et monétaire ouest africaine exclus. Ce plafond exclut les crédits fournisseurs avec une échéance d'un an ou moins.⁴ Le plafond sur le déficit budgétaire global doit être ajusté conformément à la définition du PAT. Il est calculé sur une base engagements.⁵ 90% du montant du budget.⁶ Objectif indicatif.⁷ Cinquième revue de la FEC.

Tableau 6. Burkina Faso: repères structurels, juillet 2012-mars 2013

Mesure	Raison d'être	Date d'achèvement	
Développer et mettre en œuvre le module de gestion de l'information fiscale et de vérification croisée pour optimiser le partage des informations entre la DGI et la DGD.	Renforcer l'administration fiscale et en limitant la fraude.	Décembre 2012	Réalisé
Acheter le logiciel pilote SYLVIE et le mettre au banc d'essai au niveau interne auprès des parties prenantes à Ouagadougou en préparation au déploiement national de ce logiciel.	Renforcer l'administration des douanes en simplifiant les procédures douanières.	Décembre 2012	Réalisé
Soumettre les conclusions de l'étude du dispositif de rémunération de la fonction publique au Conseil des ministres.	Rationaliser les dispositifs de rémunération afin de maîtriser la masse salariale et d'améliorer la fourniture des services.	Mars 2013	Réalisé
Réaliser et achever le recensement administratif et les inscriptions biométriques des fonctionnaires.	Contrôler la masse salariale en limitant la fraude et en améliorant la fourniture des services.	Décembre 2012	Réalisé
Recouper la base de données biométriques vérifiées et le système de gestion intégrée du personnel et des paiements (SIGASPE).	Améliorer le contrôle de l'état de paie des fonctionnaires.	Mars 2013	Pas complètement réalisé
Soumettre une stratégie de la dette à moyen terme au Comité national public de la dette.	Renforcer la capacité de gestion de la dette.	Décembre 2012	Réalisé
Poursuivre le processus de désengagement des avoirs de l'État dans SOFITEX en actualisant l'évaluation de la situation financière.	Éliminer les distorsions du marché et réduire la participation de l'État.	Mars 2013	Réalisé
Préparer la stratégie pour améliorer la qualité des services financiers offerts par les services postaux nationaux (SONAPOST) et la soumettre au conseil d'administration de SONAPOST.	Accroître l'accès aux services financiers.	Décembre 2012	Non réalisé

Tableau 7. Burkina Faso: Calendrier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2010–13

Montant	Date de disponibilité	Conditions nécessaires au décaissement ¹
7,454 millions de DTS	14 juin 2010	Suite à l'approbation par le Conseil d'administration du nouvel accord au titre de la FEC
6,45 millions de DTS	3 décembre 2010	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2010 et achèvement de la première revue de l'accord
6,45 millions de DTS	14 juin 2011	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2010 et achèvement de la seconde revue de l'accord
6,45 millions de DTS	15 décembre 2011	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2011 et achèvement de la troisième revue de l'accord
30,53 millions de DTS	8 juin 2012	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2011 et achèvement de la quatrième revue de l'accord
18,49 millions de DTS	1 ^{er} décembre 2012	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2012 et achèvement de la cinquième revue de l'accord.
3,225 millions de DTS	1 ^{er} mai 2013	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2012 et achèvement de la sixième revue de l'accord
3,225 millions de DTS	1 ^{er} novembre 2013	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2013 et achèvement de la septième revue de l'accord

¹ Outre les conditions généralement applicables dans le cadre de la Facilité élargie de crédit.

APPENDIX I. LETTER OF INTENT

Madame Christine Lagarde,
Directrice Générale
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)

OBJET : Lettre d'intention de politiques économiques
et financières 2013-2014

Madame la Directrice Générale,

Le Gouvernement du Burkina Faso a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans son programme économique appuyé par l'accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) pour la période 2010-2013.

La mise en œuvre du programme s'est faite dans un environnement marqué par la reprise de la croissance. La cinquième revue de notre programme économique et financier appuyé par la FEC, a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 19 décembre 2012, permettant un décaissement de 18,49 millions de DTS soit environ 28,4 millions de dollars.

Le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint passe en revue les résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme à fin décembre 2012; et présente les politiques que le Gouvernement entend mener pour le reste de l'année 2013.

Au cours de l'année 2012, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en vue de renforcer la résilience de l'économie aux différents chocs tout en favorisant une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté. Les mesures prises pour juguler la crise alimentaire liée au déficit pluviométrique de 2011 ainsi que l'aide apportée par le Gouvernement aux réfugiés accompagnés de leur bétail fuyant les conflits dans la sous région, ont pesé sur les finances du pays. Toutefois, le dynamisme de l'économie s'est poursuivi avec une croissance estimée à 9,0% en 2012 contre 5,0% observée en 2011. Cette croissance est imputable essentiellement à la performance enregistrée dans les secteurs primaire et secondaire. A cela s'ajoute les performances réalisées dans la mise en œuvre des réformes en matière de mobilisation des recettes fiscales, qui ont permis un accroissement substantiel des recettes budgétaires. Le déficit global base caisse a atteint 2.8 pourcent du PIB fin 2012 contre 2.1 pourcent en 2011.

Les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2012 pour l'achèvement de la sixième revue du programme soutenu par la FEC ont été tous observés.

Concernant les mesures structurelles convenues dans le programme pour la même période, elles ont toutes été satisfaites à l'exception (i) de la soumission au Conseil d'Administration de la Société nationale des postes (SONAPOST), de la stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offerts et (ii) de l'interconnexion entre la base de données biométriques assainie et la base de données du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) qui sont en cours. En tout état de cause, le gouvernement s'engage à les réaliser au cours de l'année 2013.

Les réformes de la politique fiscale et de l'administration ont réussi à améliorer le recouvrement des recettes, y compris les revenus liés aux activités d'exploitation minière en pleine croissance. L'objet des réformes sous le cadre du programme est en train d'être réorienté vers l'amélioration de l'utilisation des nouveaux revenus, à travers le renforcement et l'accélération de la capacité d'absorption pour les dépenses d'investissement public. Les investissements dans le capital humain vont s'intensifier, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle.. Un accent particulier sera mis pour l'accroissement des investissements dans les infrastructures, pour réduire les coûts de production et assurer la création d'emplois, de sorte que les bénéfices de la croissance soient partagés au sein de la population.

Aussi, au regard des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du programme et sur la foi des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, nous demandons au FMI la conclusion de la sixième revue de l'accord au titre de la FEC et le décaissement d'un montant de 3,2 millions de DTS. Nous demandons également la modification des critères quantitatifs de réalisation pour fin juin 2013 et l'addition des mesures structurelles du Tableau 1.

A partir de fin juin 2013 jusqu'à la fin du programme, nous demandons une dérogation de la limite (à observer de manière continue) sur la dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'Etat. Spécifiquement, nous demandons la dérogation d'un montant de FCFA 136 milliards (US\$ 276,5 millions) ou 2,2 pourcent du PIB pendant quatre ans, lié à quatre projets, décrits dans le memo ci-joint.

Pour permettre de bien achever le programme actuel et les mesures en cours de réalisation d'une part, et de mieux préparer le programme successeur avec le FMI d'autre part, le Gouvernement sollicite une septième revue, l'établissement des critères de réalisation à fin juin 2013 ainsi qu'une prorogation du Programme FEC au 31 décembre 2013. Le Gouvernement estime que les mesures énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toutes mesures supplémentaires qui s'imposeraient à cet effet tout en respectant le processus de négociation avec le FMI.

Le Gouvernement communiquera par ailleurs au FMI, les informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le Protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le Gouvernement autorise le FMI à publier, comme par le passé la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Officier de l'Ordre National

Pièces jointes : - Mémoire de politiques économique et financière 2013-2014
- Protocole d'accord technique révisé

MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR 2013

INTRODUCTION

1. Le présent mémorandum actualise le programme économique et financier du Burkina Faso, soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2010-2013. Le programme soutenu par la FEC vise à consolider la stabilité macroéconomique, à renforcer les perspectives de croissance, et à intensifier la lutte contre la pauvreté, en conformité avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Le présent mémorandum décrit l'évolution économique du pays en 2012 et actualise les réformes structurelles suivies dans le programme à fin décembre 2012. Par ailleurs, il fixe les objectifs macroéconomiques pour le reste de l'année 2013.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME A FIN 2012

2. Dans un contexte de croissance économique favorable, les recettes publiques ont augmenté de 16.1 pourcent du PIB en 2011 à 17.7 pourcent en 2012, soit plus rapidement que les dépenses courantes hors dépenses exceptionnelles liées aux élections, à la crise alimentaire et à la prise en charge des réfugiés maliens.

A. Évolution récente de l'activité économique

3. L'activité économique du Burkina Faso s'est déroulée dans un contexte sociopolitique intérieur plus apaisé mais marqué par des tensions géopolitiques internationales dont notamment la crise malienne, qui a entraîné un afflux de réfugiés sur le territoire burkinabè. Par ailleurs, les conditions climatiques favorables à la campagne agricole 2012/2013 et les avancées significatives dans la normalisation de la situation socioéconomique, sécuritaire et de relance économique en Côte d'Ivoire ont permis la reprise d'une croissance plus soutenue. La croissance du PIB réel s'est ainsi établie à 9,0 % contre 5,0% en 2011, grâce à la performance des secteurs primaire et secondaire. Au niveau du secteur primaire, la production céréalière a connu une hausse de 33,6% et celle de coton une progression de 43,0% due essentiellement à une bonne pluviométrie conjuguée aux mesures incitatives prises par le Gouvernement en faveur des producteurs pour accroître la productivité agricole. Au niveau du secteur secondaire, la production de l'or a connu un accroissement de 9,5% en se situant à 42,419 tonnes. Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2012 ont été respectivement de 4,7 points, 1,4 point et [3,0] points. Le changement du taux de croissance de 2011 (initialement de 4,2%) est lié à la révision des données de la production de l'or pour tenir compte des données communiquées par la Direction générale des douanes. En effet, la production aurifère utilisée pour l'année 2011 est de 38 tonnes contre 32,4 tonnes utilisée l'année dernière. La production d'or de 2012 tient également compte des données de la douane.

4. La pression inflationniste s'est accentuée, avec un taux d'inflation moyen annuel qui est ressorti à 3,8% en 2012, soit au dessus de la norme communautaire (contre 2,8% en 2011). Cette inflation s'explique d'une part par les mauvais résultats de la campagne 2011-2012 qui ont entraîné un renchérissement des produits de base et d'autre part, par une hausse des prix à la pompe des hydrocarbures en avril 2012. A fin mars 2013, le taux d'inflation (par rapport au même mois une année avant) est ressorti à 3,6%, en décélération comparé avec février et janvier (3,7% et 3,8%, respectivement). Ce niveau d'inflation serait expliqué par l'approvisionnement des marchés par les stocks commerçants, les paysans attendant de meilleures opportunités de vente. Ce taux devrait connaître une baisse avec la fourniture progressive des marchés par les stocks paysans.

5. Le solde de la balance commerciale s'est amélioré au cours de l'année 2012, en liaison avec un accroissement des exportations plus élevées que celui des importations. Cette progression des exportations est principalement imputable à celle de l'or marchandise et du coton. En effet, sur la base des données douanières définitives, l'exportation d'or s'est établie à 42,419 kg en 2012, contre 30,168 kg initialement. Consécutivement à ce niveau d'exportation, les volumes de production du métal jaune ont été revus à la hausse également. En dépit de cette amélioration de la balance commerciale, le compte courant s'est détérioré, en passant de -1,3% du PIB en 2011 à -2,2% du PIB en 2012, à la suite d'une détérioration de la balance des services, les transferts courants étant restés quasi stables au cours de l'année sous revue.

6. La situation monétaire à fin décembre 2012 s'est caractérisée par une contraction des avoirs extérieurs nets de 2,7 milliards de FCFA (-0,4%) et un accroissement du crédit intérieur de l'ordre de 20,0% en relation avec une hausse des crédits à l'économie de 24,1%, la position nette du Gouvernement s'étant par contre améliorée de 40,4 milliards de FCFA. En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 15,9% à fin décembre 2012.

7. Sur le plan des finances publiques, le Gouvernement a poursuivi les objectifs fixés dans le programme économique et financier 2010-2013 appuyé par la FEC dans un contexte d'amélioration substantielle des ressources intérieures avec un taux de pression fiscale qui s'est établi à 15,8% du PIB en 2012, soit une augmentation de 1,7 points. Ce résultat, en partie lié à l'augmentation importante des recettes propres réalisées à hauteur de 110,6% par rapport au programme, a été possible grâce aux actions entreprises par le Gouvernement, notamment la poursuite de la mise en œuvre de l'Approche unités de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la sensibilisation des acteurs économiques sur le civisme fiscal, la lutte contre la fraude, le faux et la corruption. Ces performances sont imputables à plusieurs autres actions menées par les différentes régies, notamment le reclassement de certains contribuables dans des régimes d'imposition supérieurs pour un meilleur suivi, l'institution de la taxe spécifique sur les transactions relatives aux titres miniers et la poursuite de l'organisation de l'administration des douanes. En ce qui concerne les dons, ils ont augmenté de 9,4% passant de 253,7 milliards de FCFA à fin décembre 2011 à 277,5 milliards de FCFA à fin décembre 2012.

8. Les dépenses et prêts nets, se sont situés à 1 452,9 milliards de FCFA en 2012 soit 25,8% du PIB correspondant à une hausse de 286,8 milliards de FCFA attribuable aussi bien aux dépenses courantes (14,7% du PIB) qu'aux dépenses en capital (11,1% du PIB). En effet,

l'augmentation des dépenses courantes est liée d'une part à la revalorisation des éléments de rémunération (régularisation des avances, élargissement des indemnités de logement et de sujétion, l'augmentation de 5% des salaires et la revalorisation du statut des agents de la police ainsi que la prise en compte des intégrations et des engagements statutaires) et d'autre part à la prise en charge des élections couplées, la sécurité alimentaires auquel s'ajoute l'accroissement des subventions des produits pétroliers et les dépenses liées aux réfugiés maliens. Quant aux dépenses d'investissement sur ressources propres, leur hausse s'expliquerait par l'exécution d'un certain nombre de projet portant sur la construction des hôtels administratifs, l'entretien courant du réseau routier classé et celle de l'entretien périodique des routes en terre et bitumées. Pour ce qui concerne les dépenses sur ressources extérieurs, elles sont ressorties à 3,9% du PIB en 2012 contre 4,1% en 2011. Le déficit global base engagement a atteint 176,4 milliards de FCFA à fin décembre 2012 représentant 3,1% du PIB contre 2,4% en 2011. Quant au déficit global base caisse, il s'est situé à 2,8% du PIB en 2012, en hausse de 0,7 point de pourcentage du PIB par rapport à 2011.

9. Pour le premier trimestre 2013, les opérations financières de l'Etat ont dégagé un excédent de FCFA 6,6 milliards lié à une bonne tenue des recettes et dons qui ont atteint 322,4 milliards couplée à une hausse modérée des dépenses et prêts nets qui sont ressortis à 315,6 milliards.

10. Au cours de l'année 2012, la SONABHY a continué de fonctionner dans une situation de trésorerie difficile et un niveau de stocks très tendu. Le réajustement à la hausse des prix à la pompe opéré en avril 2012 a diminué les manques à gagner, mais n'a pas suffi à les résorber. Pour couvrir les manques à gagner, le gouvernement a augmenté les subventions à la SONABHY de 15,5 milliards de FCFA. Dans le même temps il a accompagné la SONABHY dans la titrisation des manques à gagner pour un montant de 38 milliards de FCFA. La SONABHY a ensuite placé ces titres auprès des banques (30 Milliards ont été vendus à fin mars 2013).

11. L'année 2012 a connu une amélioration de la quasi-totalité des indicateurs de performance techniques de la SONABEL avec un volume des ventes qui est passé de 857 GWh en 2011 à 952 GWh en 2012, soit une hausse de l'ordre de 11,14% ; un taux de recouvrement des créances qui est passé de 82,75% en 2011 à 98,75% en 2012. Malgré cette amélioration, la situation financière de la SONABEL est restée tendue au cours de l'année 2012 avec un résultat net déficitaire de 14,6 milliards de FCFA. Cette situation s'expliquerait par la hausse des prix des combustibles et subséquemment les coûts élevés des productions des centrales thermiques, par la diminution des volumes d'importation d'énergie et par le niveau élevé du service de la dette.

Résultats des critères quantitatifs et structurels du programme

12. Les critères de réalisation quantitatifs ont été satisfaits à fin décembre 2012. Le critère de financement intérieur net a été respecté. Pour un plafond de 69,1 milliards de FCFA pour le programme révisé (FCFA 78,6 milliards ajusté), le financement intérieur net s'est établi à 64,7 milliards de FCFA. Le Gouvernement a maintenu une politique prudente d'endettement extérieur : il n'a ni contracté ni garanti de dette à des conditions non concessionnelles. Le repère relatif aux arriérés de paiement a été également respecté. En ce qui concerne les objectifs indicatifs, pour

un objectif de 902,5 milliards, les recettes totales se sont situées à 998,9 milliards. Le déficit global est ressorti à 176,4 milliards de FCFA pour un plafond ajusté de 197,5 milliards. Concernant les dépenses sociales elles se sont situées à 408,4 milliards pour un objectif du programme de 367,6 milliards soit une amélioration de 4,61 milliards.

13. Toutes les mesures structurelles attendues à fin décembre 2012 ont été réalisées à l'exception de la mesure consistant à « préparer une stratégie pour améliorer la qualité des services financiers offerts par la SONAPOST » Les retards constatés s'expliquent par les changements intervenus au niveau des instances dirigeantes de la SONAPOST. Une note de cadrage sur la stratégie de révision des services financiers postaux est en cours d'élaboration en vue de sa soumission au Conseil d'Administration de la SONAPOST pour validation. Une nouvelle mesure est formulée pour décembre 2013, visant à l'adoption par le Conseil d'Administration de la SONAPOST d'une stratégie d'amélioration des services financiers.

14. Les mesures structurelles attendues à fin mars 2013 ont été réalisées à l'exception de celle relative à l'interconnexion de la base de données biométrique assainie à la base de données du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SYGASPE). Elle ne pourra être réalisée qu'après l'assainissement total de la base SIGASPE et après la finalisation de la solution technique de pérennisation du système de connexion entre les deux bases — au moyen de l'automatisation du processus (MATCHER-SYGASPE) sur le plateau technique du consultant marocain GEMADEC, qui est attributaire du marché de recensement biométrique des agents de la fonction publique. Une nouvelle mesure est formulée avec un délai en prenant en compte le processus d'automatisation du recrutement des travailleurs temporaires afin d'éviter les traitements manuels des dossiers d'intégration et pour prendre en compte les magistrats.

POLITIQUES ECONOMIQUES POUR LE RESTE DE 2013

A. Cadre macroéconomique

15. Le Gouvernement entend maintenir ses efforts de soutien à la croissance et à la réduction de la pauvreté tout en adoptant les mesures nécessaires à la stabilité du cadre macroéconomique. Au regard de la dynamique de l'activité économique, le taux de croissance économique, pour 2013, s'établirait à 7,0%. Grâce aux bons résultats de la campagne agricole de 2012/2013 et le taux d'inflation moyen pourrait être de l'ordre de 2,0%.

16. En 2013, le solde de la balance commerciale devrait rester largement excédentaire, et s'établir à 1.5% du PIB. Les exportations devraient connaître une progression essentiellement due à l'or et au coton fibre. Le déficit du compte courant extérieur devrait se situer à 2% du PIB. Il est attendu une amélioration du solde global de la balance des paiements qui ressortirait à 1% du PIB.

17. Les objectifs macroéconomiques seront atteints grâce à : (i) la poursuite de la consolidation des progrès réalisés en matière de finances publiques ; (ii) la mise en œuvre des

réformes structurelles ; et (iii) l'exécution des programmes prioritaires du Gouvernement prévus dans le cadre de la SCADD.

18. Le bilan de la mise en œuvre de la SCADD pour l'année 2012, validé par la revue annuelle tenue le 30 avril 2013, indique que 56,67% des mesures et actions retenues dans la matrice de performance de la SCADD ont été entièrement réalisés et 66% de cibles ont été atteintes pour les indicateurs. La revue annuelle a mis en évidence les difficultés qui empêchent la pleine réalisation de ces mesures. Aussi, a-t-elle adopté des dispositions pour le renforcement des capacités des acteurs sectoriels et régionaux en vue d'approfondir les réformes et de permettre la pleine réalisation, sur la période 2014-2016, des mesures et actions clés comme le développement du pôle de croissance de Bagré et des projets de partenariat public-privé, l'amélioration de l'accès des populations aux services énergétiques, l'accroissement de la compétitivité du secteur privé par l'assainissement du climat des affaires et la promotion de l'installation d'unités de transformation.

19. Dans le domaine de la consolidation des filets sociaux, la mise en œuvre du plan d'actions de la politique nationale de protection sociale adopté en décembre 2012 se poursuit à travers un dispositif national de suivi-évaluation.

B. Politique budgétaire pour le reste de l'année 2013

20. En matière de politique budgétaire, les priorités de l'Etat s'appuient sur les objectifs de la SCADD qui vise une croissance économique soutenue et une politique de redistribution équitable et efficace des richesses créées. A cet effet, la gestion des finances publiques sera caractérisée par un renforcement des acquis engrangés en matière de mobilisation des ressources intérieures et extérieures et par une amélioration de la qualité des dépenses d'investissement aussi bien sur ressources propres que sur ressources extérieures.

21. Une loi de finances rectificative 2013 est en cours d'examen au Parlement. Les recettes budgétaires devraient être révisées à la hausse, pour atteindre un niveau de 18,7% du PIB. Cette révision est basée sur les bonnes tendances de début d'année. Les dépenses en capital devraient connaître une augmentation significative en raison, entre autres, des crédits prévus dans le cadre du projet de construction de l'aéroport de Donsin, du projet pôle de croissance de Bagré et des projets d'infrastructures universitaires et routières. A ces projets s'ajoutent des projets dans le domaine de l'énergie pour augmenter l'offre d'électricité. Pour accélérer le taux d'exécution des dépenses d'investissement pour l'infrastructure, le Gouvernement envisage de renforcer le Comité de suivi mis en place pour l'identification de projets prioritaires, et d'entreprendre des réformes dans la chaîne de dépense publique en vue d'une rationalisation des processus de contrôle et d'une dématérialisation des actes de dépenses. Afin de bien identifier les actions les plus pertinentes, le Gouvernement compte organiser un atelier national avec l'ensemble des acteurs à l'issue duquel un plan d'action sera élaborée et soumis à l'adoption du Conseil des Ministres.

22. Le déficit budgétaire global (base engagements, hors dons) est projeté à 2,5% du PIB en 2013. Ce déficit sera financé en grande partie par les appuis budgétaires. Aussi, les ressources de la dernière émission obligataire d'un montant de 32,53 milliards de F CFA mobilisé sur le marché de l'UEMOA en 2012 seront utilisées en 2013. Une nouvelle émission d'obligations de 55 milliards de FCFA aura lieu en Novembre. Le montant des emprunts obligataires arrivant à échéance en 2013 se monte à 30.7 milliards de FCFA Il ressort des obligations nettes d'un montant de 24.3 milliards de FCFA.

C. Les entreprises publiques.

23. SONABHY : Le Gouvernement a décidé en avril 2013 de réduire sa subvention sur le gaz en augmentant les prix à compter du mois de mai 2013. Aussi, dans sa stratégie de réduction des pertes de la SONABHY, il a décidé de renoncer à une partie de la TPP dans la structure des prix du carburant. Par ailleurs en interne, la SONABHY poursuit ses efforts dans la diversification des mesures afin d'obtenir de meilleures primes. La mise en concurrence des transporteurs se fera également par le lancement d'un appel d'offres à l'effet d'espérer amoindrir les coûts de transport.

24. SONABEL : une augmentation de subvention sera incluse dans la LFR pour combler les pertes révisées pour 2013. Aussi, pour réduire les couts et améliorer l'offre d'énergie, le Gouvernement accéléra les projets d'expansion envisagés, spécifiquement l'interconnexion avec le Ghana, la réalisation de la troisième tranche de 37,5MW de la centrale thermique de Komsilga, et la construction de la centrale solaire de Zagtoui. Des étapes intermédiaires des premiers deux grands projets ont été ajoutées comme repères structurels du programme.

D. Balance des paiements

25. Les échanges extérieurs du Burkina Faso en 2013 continueront d'être marqués par la poursuite d'exportations soutenues d'or et de coton, dans un environnement d'incertitude sur leur cours mondiaux ainsi que ceux des produits pétroliers. Toutefois, les transactions courantes avec le reste du monde devraient au final se traduire par une amélioration du déficit courant en pourcentage du PIB, qui devrait se situer à environ 2% en 2013 et en 2014. L'amélioration du déficit courant en pourcentage du PIB s'expliquerait notamment par la bonne tenue des exportations.

E. Politique d'endettement

26. La politique d'endettement restera prudente. Le Gouvernement conformément à sa stratégie d'endettement à moyen terme, continuera à prioriser la recherche de financements concessionnels. Toutefois pour certains projets à rentabilité très élevée, il envisage de faire recours à des financements non concessionnels. A cet effet, il a identifié quatre projets ayant un

impact sur la croissance et pour lesquels il demande des exceptions à la limite de zéro financement non-concessionnel. Toutefois, il continuera de chercher à obtenir des termes les plus favorables possibles. Il s'agit du : (i) projet d'aménagement de 1 500 ha de périmètres irrigués à Seguere, Nieguema, Bossora et réalisation d'un canal adducteur de 53 km en aval du barrage de Samendeni (10 milliards de FCFA); (ii) du projet d'aménagement de la section urbaine de la RN04/RN03+ prolongement jusqu'au croisement de l'Avenue de la Liberté (18 milliards de FCFA) ; (iii) du projet de construction de l'aéroport de Donsin et de ses voie d'accès (91,5 milliards de FCFA) et (iv) du projet de bitumage de la route Kongoussi-Djibo et Dédougou-Tougan. (16.4 milliards de FCFA). Au terme de la dernière analyse de soutenabilité de la dette extérieure menée par les services du FMI et de la Banque mondiale en mai 2013, le risque de surendettement du Burkina Faso est resté à « modéré ».

Reformes Structurelles pour le reste de 2013

27. Le programme économique et financier continuera à être soutenu par la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles. Les repères visent d'une part à accélérer le taux d'exécution des dépenses d'investissement, surtout dans les projets d'infrastructure. Il s'agit notamment de :

- La création d'un comité de Ministres pour identifier les projets d'investissement ayant les bénéfices économiques les plus importants et, étant prêt à être lancé (repère)
- Etablir un comité de suivi de mise en œuvre des projets d'investissement financés à l'extérieur avec les bailleurs de fonds à fin de résoudre les problèmes de coordination et d'accélérer le taux d'exécution (repère).
- Rationaliser les contrôles administratifs nécessaires pour lancer les projets d'investissement publics, en réduisant les contrôles redondants.
- réviser le processus des marchés publics pour trouver un juste milieu entre transparence et accélération de dépenses urgentes, et définir dans une loi.

28. D'autre part les repères visent à consolider et améliorer les acquis dans la mobilisation des recettes fiscales à travers la poursuite des actions entreprises dans le cadre des reformes dans le domaine. Ainsi pour améliorer davantage le niveau de recouvrement des recettes, le Gouvernement envisage réaliser un certain nombre de mesures. Il s'agit notamment :

- du renforcement de la communication entre la DGI et la DGD à travers une interconnexion par le logiciel GERIF qui permettra un recoupement facile de l'information fiscale entre ces deux administrations.
- de la réalisation d'une étude diagnostique par la DGTCP sur les recettes minières en vue de mieux cerner toutes les opportunités en matière de recouvrement de recettes minières par la DGTCP pour une meilleure planification des prévisions.

- de l'acquisition et paramétrage d'un logiciel par la DGD pour un meilleur recouvrement des recettes relatives aux importations de véhicules automobiles d'occasion (en augmentant le niveau de recettes d'environ 0,25% du PIB) ;

29. Le Gouvernement poursuit également de nombreuses réformes en dehors du cadre du programme. L'une des plus importantes d'entre elles est la révision du code minier, actuellement en cours, afin entre autres d'aligner le régime fiscal minier avec les meilleures pratiques internationales. A cette mesure s'ajoute celle relative à la révision du texte portant code des marchés publics en de l'ériger en une loi. En outre, une étude diagnostique sur les recettes minières avant la fin de l'année va améliorer la planification des prévisions et le niveau de recouvrement des recettes minières.

Tableau 1 : Repères Structurels pour la 7^{ème} Revue

Mesures	Raison	Echéance
Etablir un comité de Ministres pour identifier les projets d'investissement ayant les bénéfices économiques les plus importants et, étant prêts à être lancés.	Accélérer l'exécution du budget d'investissement de l'Etat	Juin 2013
Etablir un comité de suivi de mise en œuvre des projets d'investissement financés à l'extérieur avec les bailleurs de fonds à fin de résoudre les problèmes de coordination et d'accélérer le taux d'exécution.	Accélérer l'exécution du budget d'investissement de l'Etat	Juin 2013
Tenir un atelier national sur la rationalisation des dépenses publiques, et de dématérialisation des actes de dépenses et adopter par le Conseil des Ministres un plan d'actions de mise en œuvre des conclusions.	Améliorer les procédures et le niveau d'exécution des dépenses d'investissement	Sept. 2013
Finaliser et rendre effective l'interconnexion de la base de données biométrique assainie et le SIGASPE	Améliorer le contrôle des éléments de la paie des agents de la fonction publique.	Sept. 2013

Tableau 2 : Repères Structurels pour Décembre 2013

Opérationnaliser et rendre fonctionnel le module de recoupement de l'information fiscale dans GERIF	Améliorer le partage d'information entre la DGI et la DGD.	Déc. 2013
Actualiser les projections de la situation financière 2013-16 du plan d'affaires de la SOFITEX sur la base des résultats de l'exercice 2012 et soumettre la mise à jour à l'approbation du Conseil d'administration	Mettre à jour les prévisions de la situation financière.	Déc. 2013
Faire adopter par le Conseil d'Administration de la SONAPOST, une stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offerts.	Améliorer l'accès au service financier	Déc. 2013

Tableau 3. Burkina Faso : Critères de réalisation et objectifs indicatifs, 2013

(milliards de FCFA, cumulé depuis le début de l'année; sauf indication contraire)

	2013		
	Juin	Sep. ⁴	Déc. ⁴
	Proj.	Proj.	Proj.
Critères de réalisation quantitatifs			
Plafond sur le financement intérieur net de l'administration centrale ¹	18.8	34.2	49.1
Plafond sur le montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'Etat ^{2,3}		135.9	135.9
Accumulation des arriérés extérieurs ²	0.0	0.0	0.0
Objectifs indicatifs			
Plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus ⁴	57.7	95.7	144.3
Recettes de l'Etat	601.7	817.5	1148.4
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté ⁵	170.5	266.2	417.9
Accumulation de nouveaux arriérés intérieurs ²	0.0	0.0	0.0

Sources: Autorités burkinabè; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris la rétrocession des futurs décaissements du FMI.² Critère de réalisation, à observer de manière continue.³ La limite "non-zéro" s'applique à 4 projets spécifiques, (i) le projet hydro-agricole à Samendeni (ii) l'aéroport de⁴ Objectif indicatif, excepté pour le critère de réalisation continu.⁵ 90 pourcent du montant du budget.

APPENDICE II. Protocole d'accord technique

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels qui seront utilisés pour évaluer la performance dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Il fixe aussi les dates-butoirs pour la soumission des données aux services du FMI.

DÉFINITIONS

2. **Gouvernement.** Sauf indication contraire, on entend par «gouvernement» l'administration centrale du Burkina Faso; cela n'inclut pas les administrations locales, la banque centrale ou tout autre entité publique ou appartenant à l'État dont le statut juridique est autonome et qui n'est pas inclus dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

3. **Définition de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, la définition de la dette est arrêtée dans la Décision N° 6230-(79/140), Point 9, telle qu'amendée le 31 août 2009 (Décision N° 14416-(09/91), tel que publié sur le site Web du FMI.

4. **Garanties de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par garanties de la dette par l'État une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement de l'emprunteur (moyennant un paiement en numéraire ou en nature).

5. **Concessionnalité de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, une dette est considérée concessionnelle si elle inclut un élément de dons d'au moins 35 %.¹ La valeur actuelle (VA) de la dette au moment où elle est contractée est calculée en escomptant les futurs paiements de l'emprunteur au titre du service de la dette sur cette dette. Les taux d'escompte utilisés sont les taux d'intérêts commerciaux de référence (TICR) publiés par l'OCDE. Pour une dette avec une échéance d'au moins 15 ans, on utilise le TICR moyen sur 10 ans pour calculer la VA de la dette et donc, son élément dons. Pour une dette avec une échéance de moins de 15 ans, on utilise le TICR moyen sur six mois. À ces taux de référence moyens sur 10 ans et six mois doit être ajoutée la marge pour les périodes de remboursement différentes, comme établie par l'OCDE (0,75 % pour les périodes de remboursement inférieur à 15 ans, 1 % pour les périodes de remboursement de 15 à 19 ans, 1,15 % pour les périodes de remboursement de 20 à 29 ans et 1,25 % pour les périodes de remboursement de 30 ans ou plus).

6. **Dette extérieure.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par dette extérieure une dette contractée ou dont le service est assuré dans une monnaie autre que le franc CFA. Cette définition s'applique également à la dette entre les pays de l'UEMOA. Les

¹ Cette page du site Web du FMI offre un outil pour calculer l'élément dons dans un large éventail de montages financiers: <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

critères de réalisation pertinents s'appliquent à la dette extérieure de l'État, des entreprises publiques et des autres entités publiques dont le gouvernement détient plus de 50 % du capital ou à toute autre dette privée pour laquelle l'État aurait offert une garantie qui constituerait un passif conditionnel.

7. Transmission des informations. L'État informera les services du FMI dès qu'un nouvel emprunt extérieur est contracté ou garanti, en précisant les conditions applicables, au plus tard dans les deux semaines suivant la signature du contrat.

CRITÈRES DE RÉALISATION QUANTITATIFS

8. Les critères de réalisation quantitatifs révisés proposés pour juin 2013 se rapportent: (i) au financement intérieur net tel que défini dans le paragraphe 9 ; (ii) à l'engagement ou à la garantie de dette extérieure non concessionnelle, tels que définis à la section 1 et (iii) à la non-accumulation d'arriérés de paiement au titre du service de la dette extérieure. Les montants inscrits au programme pour septembre 2013 et décembre 2013 constituent des objectifs indicatifs.

A. Financement intérieur net

9. Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par financement intérieur net la somme (i) du crédit bancaire net à l'État, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'État détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions non bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées et les dépôts de l'État aux Comptes chèques postaux (CCP). La dette du Trésor public à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'État détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé sur la base des données fournies par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

10. Le plafond cumulatif du financement intérieur net sera ajusté à la hausse de la différence entre le soutien extérieur au programme projeté, dons et prêts-projets exclus, et le montant réel, à concurrence d'un maximum de 53 milliards de francs CFA. Cette différence

sur le montant d'assistance extérieure au programme (dons et prêts) sera calculée par rapport aux projections du Tableau 1 ci-après. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme serait plus élevée que le montant programmé.

Tableau 1: Assistance extérieure au programme (cumulée, milliards de FCFA)			
	Fin juin 2013	Fin septembre 2013	Fin décembre 2013
Dons et prêts	24	81	179,7

11. Le Ministère de l'économie et des finances transmettra les données sur le financement intérieur net au FMI dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

B. Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs

Critère de réalisation

12. On entend par arriérés extérieurs les paiements extérieurs exigibles mais impayés. Dans le cadre du programme, le gouvernement accepte de ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés découlant d'obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux qui ne font pas partie du Club de Paris. La non-accumulation d'arriérés extérieurs est un critère de réalisation à respecter de manière continue.

Dates butoirs pour la communication des informations

13. Les données relatives aux soldes en cours, à l'accumulation et au remboursement des arriérés extérieurs seront communiquées dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

C. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État

Critère de réalisation

14. Le gouvernement s'engage à ne pas contracter et à ne pas garantir toute dette extérieure non concessionnelle au-delà du plafond indiqué au Tableau 3 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette extérieure telle que définie au paragraphe 6 du présent mémorandum. Il utilise le concept de concessionnalité tel que défini au paragraphe 5 du présent mémorandum. Ce critère de réalisation s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constitue une dette publique conditionnelle telle que définie dans la section I du présent mémorandum. En outre, ce critère s'applique aux entreprises publiques, aux municipalités et autres entités du secteur public (y compris les organismes

d'administration publique, professionnels, scientifiques et techniques) sauf s'ils sont exclus du Tableau 3 du MPEF. Pour autant, ce critère de réalisation ne s'appliquera pas aux bons et aux obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA, aux crédits normaux à court terme des fournisseurs ni aux prêts du FMI. Cet engagement constitue un critère de réalisation à respecter de manière continue. Il est mesuré sur une base cumulée suite à l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la FEC et aucun facteur d'ajustement ne s'appliquera.

Dates butoirs pour la communication des informations

15. Les détails sur tout prêt (conditions et créanciers) contracté par l'État doivent être communiqués dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois. La même obligation s'applique aux garanties octroyées par l'État.

III. AUTRES OBJECTIFS INDICATIFS QUANTITATIFS

16. Le programme inclut également des objectifs indicatifs portant sur le déficit global (base engagement, dons inclus) tels que définis dans le paragraphe 17 ci-après, sur le total des recettes de l'État, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté et la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieur.

A. Déficit global, dons inclus

Définition

17. Aux fins du programme, le déficit global qui inclut les dons est valorisé sur une base engagements. Il est défini comme la somme du financement extérieur et intérieur net de l'État, mesuré du côté du financement, plus un ajustement sur une base caisse. Le financement extérieur net est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins amortissement. Le financement intérieur net est défini comme la somme : (i) du crédit bancaire net à l'État, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'État détenus en dehors des banques commerciales nationales et (iii) des recettes de privatisation. Le crédit bancaire net au Trésor est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du Trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées, et les dépôts de l'État aux CCP. Les dettes du Trésor public à l'égard du système bancaire incluent les concours de la Banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, les concours du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'État détenus par la banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé sur la base des données fournies par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. L'encours des bons et les obligations du Trésor et du financement extérieur net de l'État est calculé par le Ministère de

l'économie et des finances. L'ajustement sur une base caisse est la somme de : (i) tous les engagements de dépenses impayées et (ii) la variation des instances de paiement.

18. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

19. Le déficit global, dons inclus, sera ajusté à la hausse du montant qui représente le déficit de dons par rapport au montant programmé, à concurrence d'un maximum de 25 milliards de FCFA. Il n'y aura pas d'ajustement si les dons sont plus élevés que le montant programmé. Le déficit sera calculé par rapport aux projections du Tableau 2 ci-après.

20. Le déficit global, dons inclus, sera ajusté à la hausse du montant de prêts concessionnels qui dépassent le montant programmé, à concurrence d'un maximum de 15 milliards de FCFA. L'excédent sera calculé par rapport aux projections du Tableau 2 ci-après.

Tableau 2: Assistance extérieure (cumulée, milliards de FCFA)			
	Fin juin 2013	Fin septembre 2013	Fin décembre 2013
Dons (programmes et projets)	124,7	219,4	330,6
Prêts	51,1	82,1	124,2

Dates butoirs pour la communication des informations

21. Le Ministère de l'économie et des finances transmettra au FMI les données sur le déficit global, dons exclus, dans les six semaines après la fin de chaque trimestre.

B. Total des recettes de l'État

Définition

22. Le total des recettes de l'État est valorisé sur une base caisse. Elles incluent toutes les recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor burkinabè et les cellules de recouvrement des recettes par les ministères et institutions. Elles incluent aussi les recettes des chèques trésor.

Dates butoirs de la communication des informations

23. Le Ministère des finances et du budget transmettra au FMI les détails sur le total des recettes dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

C. Définition des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

24. Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs portant sur des programmes prioritaires identifiés dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Les dépenses couvrent toutes les catégories pour les ministères suivants : éducation de base, santé, action sociale et solidarité nationale, promotion des femmes, fonction publique, main-d'œuvre et sécurité sociale (uniquement les volets travail et sécurité sociale), jeunesse, formation professionnelle et emploi, eau et agriculture, ressources animales et environnement et développement durable. Elles couvrent aussi les pistes rurales et l'Initiative PPTTE (catégorie 5) pour les infrastructures, et les dépenses PPTTE uniquement pour la communication, les mines, les carrières et l'énergie, la justice et le Ministère de l'économie et des finances. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget, et le seuil indicatif pour le programme sera 90% du montant encadré par l'autorité budgétaire.

Dates butoirs de la communication des informations

25. Le gouvernement communiquera dans les six semaines à compter de la fin du mois, les données mensuelles sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté. Il communiquera en outre le rapport de l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté chaque trimestre.

D. Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

Définition

26. L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. Ce repère doit être observé de manière continue.

Dates butoirs de la communication des données

27. Les données concernant les encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

A. Finances publiques

28. Le gouvernement communiquera les données suivantes, sous forme de fichier électronique MS Excel aux services du FMI :

- Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois; si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera retenue.
- Des données mensuelles complètes sur le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés). Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois.
- Des données trimestrielles sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement. Ces données seront transmises sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.
- Des données trimestrielles sur le stock de la dette extérieure, le service de la dette extérieure, la dette extérieure contractée et le remboursement de la dette extérieure dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.
- Des données mensuelles sous forme de tableaux, sur le suivi des dépenses sociales de réduction de la pauvreté, dont les modalités de transmission sont les mêmes que pour le TOFE, ci-dessus.
- Des données mensuelles concernant les prix, la consommation, et la taxation des produits pétroliers, incluant :
 - (i) la structure des prix en vigueur du mois concerné;
 - (ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.-Med et finissant au prix de détail;
 - (iii) les volumes achetés et distribués à la consommation par le distributeur de pétrole (SONABHY); avec distinction entre vente au détail et à l'industrie ; et
 - (iv) une ventilation des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et les subventions impayées ; à transmettre dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.
- Une déclaration mensuelle des comptes auprès du Trésor, ventilée en principales catégories (services administratifs, entreprises publiques, partenariats public-privé, entreprises d'administration publique, organisations internationales, déposants privés et autres), à fournir dans les six semaines après la fin de chaque mois.

B. Secteur monétaire

- 29.** Le gouvernement communiquera dans les six semaines à compter de la fin du mois :
- le bilan consolidé des institutions monétaires ;
 - La situation monétaire, dans les six semaines suivant la fin de chaque mois pour les données provisoires et dans les 10 semaines suivant la fin de chaque mois pour les données définitives;

- Les taux d'intérêt créditeur et débiteur ;
- Les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires.

C. Balance des paiements

30. Le gouvernement communiquera aux services du FMI :

- Toute révision des données de la balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision ;
- Les statistiques du commerce extérieur préparées par l'Institut national de la statistique, dans les trois mois suivant la fin du mois auquel elles se rapportent ;
- Les données annuelles préliminaires de la balance des paiements, dans les neuf mois à compter de la fin de l'année commencée.

D. Secteur réel

31. Le gouvernement transmettra aux services du FMI :

- Les indices des prix à la consommation désagrégés, tous les mois dans les deux semaines à compter de la fin du mois;
- Les comptes nationaux provisoires et
- Toute révision des comptes nationaux.

E. Réformes structurelles et autres données

32. Le gouvernement communiquera également les informations suivantes aux services du FMI :

- Toute étude ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, dans les deux semaines à compter de sa publication et
- Toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou au plus tard, dès son entrée en vigueur.



BURKINA FASO

Le 14 juin 2013

SIXIÈME REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT, DEMANDES DE PROROGATION DE L'ACCORD, DE MODIFICATION D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION PERMANENT ET DE RÉÉCHELONNEMENT DES DÉCAISSEMENTS — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
**Michael Atingi-Ego et
Peter Allum (FMI) et
Marcelo Giugale et
Jeffrey D. Lewis (BM)**

Élaboré par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD), élaborée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, s'inscrit dans le cadre de la sixième revue du programme appuyé par le programme triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Elle table sur des seuils de risque d'endettement plus élevés et sur les nouvelles données à fin 2012. Cette AVD tient compte des nouveaux emprunts proposés pour quatre grands projets de développement qui devraient être réalisés au cours des quatre prochaines années. Afin d'isoler l'impact des nouveaux emprunts sur la viabilité de la dette, la plupart des hypothèses macroéconomiques restent inchangées par rapport à l'AVD de 2012. En particulier, une hypothèse prudente a été adoptée pour conserver les mêmes projections à long terme que dans l'AVD précédente. Aucun des ratios de la dette extérieure dans le scénario de référence ne dépasse les seuils indicatifs de surendettement. Dans les scénarios du test de résistance, deux ratios dépassent le seuil dans les années ultérieures (y compris un test de résistance spécifique au pays pour mieux cerner l'effet de la baisse des cours de l'or). En conséquence, l'évaluation du risque de surendettement extérieur du Burkina Faso reste modérée. Dans un autre scénario, où l'on suppose que les dépenses d'investissement entraînent une accélération graduelle de la croissance à long terme, les seuils de surendettement ne sont pas dépassés.

GÉNÉRALITÉS ET HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES À L'AVD

1. L'encours nominal de la dette du Burkina Faso à fin 2012 atteignait 28,7 % du PIB, soit environ 3,2 milliards de dollars EU (tableau 1). Une forte proportion (83 %) de ce montant correspond à la dette extérieure, tandis que la dette intérieure, composée d'obligations d'État et de bons du Trésor à court terme, est relativement modeste (19%).

Tableau 1. Stock de la dette publique, 2009–12					
<i>En milliards de FCFA</i>					
	2009	2010	2011	2012	%
Dette publique	1150.8	1365.7	1508.2	1615.6	100
Dette extérieure	964.1	1164.4	1216.2	1305.4	81
Dette intérieure	186.8	201.3	291.9	310.2	19
<i>(En pourcentage du PIB)</i>					
	2009	2010	2011	2012	
Dette publique	29.2	30.7	30.5	28.7	
Dette extérieure	24.5	26.1	24.6	23.2	
Dette intérieure	4.7	4.5	5.9	5.5	

2. Le tableau 2 résume les principales différences d'hypothèses entre les AVD antérieure et présente. Par rapport à l'AVD de 2012, les changements majeurs apportés aux hypothèses sous-jacentes sont les suivants : l'utilisation des données à fin 2012 ; l'évaluation plus rigoureuse des capacités institutionnelles ; un taux d'actualisation plus faible ; une production d'or accrue ; la hausse des recettes intérieures ; la baisse des prix de l'or et la prise en compte de la proposition des autorités concernant les emprunts non concessionnels relatifs à quatre projets.

Tableau 2. Variation des hypothèses : l'AVD d'avril 2013 par rapport à l'AVD d'avril 2012

		2012	2013	2014	2015	2016	2022	2030
Or (tonnes)	AVD 2013	42.4	45.4	48.6	52.0	54.6	72.4	90.8
	AVD 2012	35.0	40.0	46.1	49.1	51.8	69.1	86.6
Or (dollars EU/once)	AVD 2013	1407.0	1418.1	1432.3	1451.0	1467.8	1625.4	1844.0
	<i>Mémo: projections BM</i>	<i>1670.0</i>	<i>1500.0</i>	<i>1450.0</i>	<i>1400.0</i>	<i>1390.0</i>	-	-
Exportations (% PIB)	AVD 2012	1554.1	1596.0	1639.0	1683.2	1728.6	1900.8	2157.5
	AVD 2013	24.9	25.0	25.2	25.1	24.2	22.7	21.9
Croissance PIB (a/a)	AVD 2012	27.1	28.4	29.7	29.6	29.3	27.4	26.7
	AVD 2013	9.0	7.0	7.0	7.0	6.9	6.4	6.0
Recettes (% PIB)	AVD 2012	7.0	7.0	7.0	7.0	6.9	6.4	6.0
	AVD 2013	17.7	18.7	18.7	18.8	19.1	18.7	19.4
	AVD 2012	16.1	16.3	17.0	17.5	18.3	18.5	19.2

3. Les autres hypothèses macroéconomiques de base (encadré 1) restent inchangées par rapport à l'AVD de 2012. Le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 7 %, une bonne performance attribuable à l'amélioration continue du secteur agricole et à la croissance escomptée du secteur minier. En raison de la baisse récente des prix des denrées alimentaires et de la stabilité générale des prix de détail des carburants, l'inflation reste modérée (2 % en 2013 selon les projections), et le solde des transactions courantes devrait baisser, passant des 2 % prévus en 2013 à 1,5 % en 2015.

Encadré 1. Burkina Faso – Hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent l'AVD

Le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 7 % par an jusqu'en 2015. Pour 2012, il a été revu à la hausse et porté à 9 %. Cette révision s'explique par l'utilisation des chiffres de production d'or provenant de la Douane et non du Ministère des mines. Le taux de croissance de 2012 tient compte d'une expansion de 30 % du secteur agricole et d'une forte hausse (de 11,5 %) de la production aurifère. La croissance réelle à plus long terme dépasse légèrement 6 % en moyenne en raison du recul de la production d'or et de la fréquence de chocs climatiques et autres.

L'inflation a atteint 3,8 % en 2012 ; en glissement annuel, elle s'est établie à 3,6 % en mars 2012. L'inflation moyenne devrait avoisiner 2 % à moyen terme.

Le déficit des transactions courantes était de 2,2 % du PIB en 2012 et devrait rester assez constant jusqu'en 2015, l'essor des importations liées aux investissements publics étant compensée par la hausse des exportations d'or. À plus long terme, le déficit courant devrait se creuser graduellement pour atteindre 4,7 % en 2033 en raison de la baisse des exportations d'or et de la constance relative des importations.

Le déficit budgétaire (dons inclus) devrait s'accroître de façon très graduelle, de 2,4 % du PIB en 2013 à 2,9 % environ en 2032. Le recours aux dons chute de 5,4 % du PIB en 2013 à 1,9 % du PIB sur la période de projection.

La dette extérieure (24,3 % du PIB en 2013) comprend les nouveaux emprunts concessionnels et non concessionnels escomptés, d'un montant total de 292 milliards de franc CFA (590,6 millions de dollars EU) dans le scénario de référence.

Les hypothèses relatives à la dette intérieure ont légèrement évolué par rapport à l'AVD de 2012 ; on observe en effet une légère variation constante du stock nominal de la dette intérieure à moyen terme, qui s'accroît progressivement à long terme suite au développement des marchés obligataires national et régional.

4. La présente AVD est fondée sur les statistiques de la dette à fin 2012. En outre, les données historiques à partir de 2008 ont également été révisées et harmonisées avec celles des autorités.

5. Le score CPIA triennal moyen pour le Burkina Faso a rehaussé, de moyenne à forte¹, la classification du pays en matière de capacités institutionnelles, relevant ainsi les seuils indicatifs d'évaluation du surendettement. Les seuils correspondant aux pays performants sont les plus élevés — ce qui signifie que, dans les pays ayant de bonnes politiques, l'accumulation de la dette est moins risquée.

¹ La note CPIA pour 2011 était de 3.77, ce qui porte la moyenne triennale à 3,78.

6. Le taux d'actualisation utilisé pour l'AVD a été ramené de 4% à 3% en raison de la baisse du TICR à long terme du dollar.²

Bien que la valeur actuelle nette du stock de la dette augmente en raison de la baisse du taux d'actualisation, la hausse simultanée des seuils attribuable au score CPIA maintient les ratios d'endettement du scénario de référence bien en deçà des seuils. La baisse du taux d'actualisation (combinée aux conditions éventuelles des nouveaux emprunts envisagés), influe aussi sur l'élément don moyen des décaissements par rapport à l'AVD de 2012. Dans la présente AVD, l'élément don moyen chute de 43 % à 23 % à moyen terme et s'établit à 20 % en moyenne à long terme.

7. Les projections relatives aux exportations sont moins élevées dans l'AVD actuelle que dans celle de 2012, eu égard aux projections des prix de l'or.

En effet, les projections concernant la production d'or sont plus élevées que dans l'AVD antérieure en raison d'une révision à la hausse des données de base. Les séries historiques ont été corrigées à partir de nouvelles informations sur la production d'or communiquées par la Douane, ce qui correspond à un important ajustement à la hausse (40% en 2012).

8. Les cours de l'or sont en baisse depuis six mois, la plus forte baisse ayant été enregistrée en avril.

Le prix de l'or utilisé dans les projections d'exportations dans le scénario de référence de la présente AVD table sur un chiffre moins élevé par rapport à l'AVD de 2012, conformément aux variations des projections des PEM relatives aux cours mondiaux de l'or. Les projections à moyen terme de la Banque mondiale en la matière sont légèrement inférieures. À moyen terme, les hypothèses de prix moins élevées ont une plus forte incidence sur les exportations que la révision à la hausse du niveau de référence des projections relatives à la production.

9. Les nouveaux emprunts prévus, d'un montant total de 292 milliards de francs CFA (590,6 millions de dollars EU sur 4 ans), ont été pris en compte dans le scénario de référence (encadré 2).

Les autorités négocient actuellement de nouveaux crédits pour quatre grands projets de développement et continuent à chercher des concours extérieurs aux meilleures conditions possibles. Les investissements devraient se maintenir à un niveau assez élevé, soit près de 13 % du PIB à moyen terme, avant de revenir graduellement à 11 % vers la fin de la période de projection. Mais les hypothèses de croissance restent constantes. À moyen terme, l'investissement public devrait avoir un impact direct sur la croissance, mais la présente AVD comporte une hypothèse prudente selon laquelle les taux de croissance à plus long terme restent inchangés. Sur le montant total des nouveaux emprunts escomptés, 156,4 milliards de francs CFA (316,1 millions de dollars EU) devraient être empruntés à des conditions concessionnelles, et 135,9 milliards de francs CFA (274,5 millions de dollars EU) à des conditions non concessionnelles. Dans cette optique, les autorités ont demandé un relèvement du plafond des emprunts non concessionnels de zéro à 135,9 milliards de francs CFA (274,5 millions de dollars EU, ou 2,2 % du PIB). Le scénario de référence suppose que ce montant sera décaissé en quatre tranches égales, de 2014 à 2017.

² Le taux d'actualisation à long terme en dollars EU sert à calculer la valeur actuelle nette du stock de la dette dans le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR), qui a chuté de 4 % (son niveau depuis septembre 2009) à 3 %. Cette baisse est conforme à la politique du FMI, qui requiert d'ajuster le taux d'actualisation retenu dans le CVD-PFR si la moyenne semestrielle du TICR à long terme s'écarte du taux du modèle de plus de 100 points de base pendant au moins six mois. Voir le Cadre opérationnel d'évaluation de la viabilité de la dette dans les pays à faible revenu — Considérations supplémentaires (<http://www.imf.org/External/np/pp/g/2005/032en805.htm>).

Encadré 2. Emprunts non concessionnels

Les autorités ont identifié des besoins de financement d'un montant total de 402 milliards de francs CFA (6,6 % du PIB nominal prévu en 2013) pour le développement des infrastructures dans : (i) l'hydro-agriculture ; et (ii) le transport.

Deux tiers de ce montant devraient être financés par des emprunts concessionnels (156,4 milliards de francs CFA), des ressources intérieures (45 milliards de francs CFA) et des partenariats public-privé (65 milliards de francs CFA). Le reste sera financé par des emprunts non concessionnels d'un montant de 135,9 milliards de francs CFA (2,2 % du PIB nominal prévu pour 2013). L'on suppose que cet emprunt sera contracté sur une période de quatre ans.

Le projet hydro-agricole vise à construire un canal à 53 km en aval d'un barrage à Samendeni, qui permettra d'irriguer près de 1500 hectares dans l'ouest du Burkina Faso. Le coût estimatif du projet est de 10 milliards de francs CFA et la Banque islamique de développement en sera le principal bailleur de fonds.

En ce qui concerne les infrastructures de transport, l'on envisage la construction d'un nouvel aéroport à Donsin, à 35 km au nord-ouest de Ouagadougou. Plusieurs études de faisabilité ont indiqué que la construction de cet aéroport et de ses voies d'accès coûtera 306 milliards de franc CFA, dont 91,5 milliards d'emprunts non concessionnels. L'opération devrait être financée par la Banque islamique de développement, la Banque ouest-africaine de développement, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO et l'Agence française de développement.

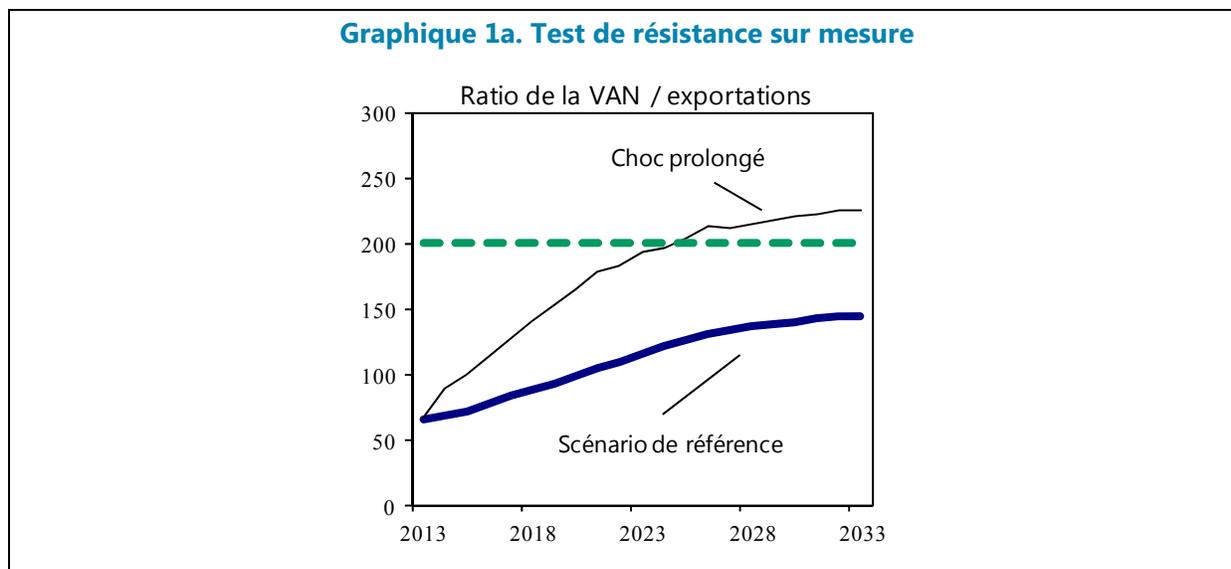
Les autres projets d'infrastructures de transport concernent notamment la construction d'autoroutes et de voirie urbaine. L'on estime que les deux projets routiers coûteront 86 milliards de francs CFA, dont 34 milliards de financements non concessionnels. Les principaux créanciers seront la Banque ouest-africaine de développement et la Banque islamique de développement.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

10. L'AVD 2013 souligne la prise en compte des nouveaux emprunts prévus dans le scénario de référence. À cet égard, tous les ratios d'endettement restent confortablement inférieurs aux seuils de risques, surtout parce que ces seuils sont plus élevés, mais également en raison du surcroît de la production d'or et des recettes intérieures. L'analyse révèle une hausse du ratio VA de la dette aux exportations, de 65,9 % en 2013 à 72 % en 2015 dans le court terme, suivie d'une augmentation progressive jusqu'à un maximum de 144,6 % en 2033. Ce phénomène s'explique par la détérioration de la VA de la dette, attribuable à la baisse du taux d'actualisation (3 %), à l'évolution des projections relatives aux emprunts et à la baisse des projections relatives aux exportations par rapport à l'AVD antérieure (tableau 2).

11. Sur les deux cas où le seuil est dépassé dans les tests de résistance normalisés, le ratio de la valeur actuelle (VA) de la dette aux exportations est plus prononcé et pertinent. Le test de résistance indiquant que l'emprunt du secteur public est soumis à des conditions plus strictes dépasse le seuil de surendettement pour la VA de la dette aux exportations, légèrement à la fin de la période de prévision. Ce test suppose qu'au cours de la période 2013-2033, le taux d'intérêt des nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, tandis que le différé d'amortissement et l'échéance restent inchangés. Le seuil du ratio VA de la dette/PIB dépasse son seuil de référence après 2028 à cause d'une dépréciation ponctuelle du taux de change — malgré la dévaluation du franc CFA survenue en 1994, l'application de ce test de résistance dans le contexte d'une union monétaire dotée d'une monnaie à parité fixe ne serait pas une raison valable pour conserver un niveau de risque « modéré ».

12. En outre, un test de résistance sur mesure a été effectué pour mesurer la sensibilité de l'analyse aux variations des hypothèses sous-jacentes de la production et des prix de l'or (graphique 1a). Ce test est le même que celui qui a été réalisé pour l'AVD de 2012. On a calculé approximativement l'effet de ce changement sur les valeurs des exportations en prolongeant le choc normalisé des exportations sur trois années supplémentaires (2014-18). Cela correspond mieux aux projections de la Banque mondiale relatives aux cours mondiaux de l'or, qui font état d'une baisse cumulée des prix de l'ordre de 17 % sur cinq ans. Dans ce scénario, le seuil de surendettement par rapport aux exportations est dépassé.

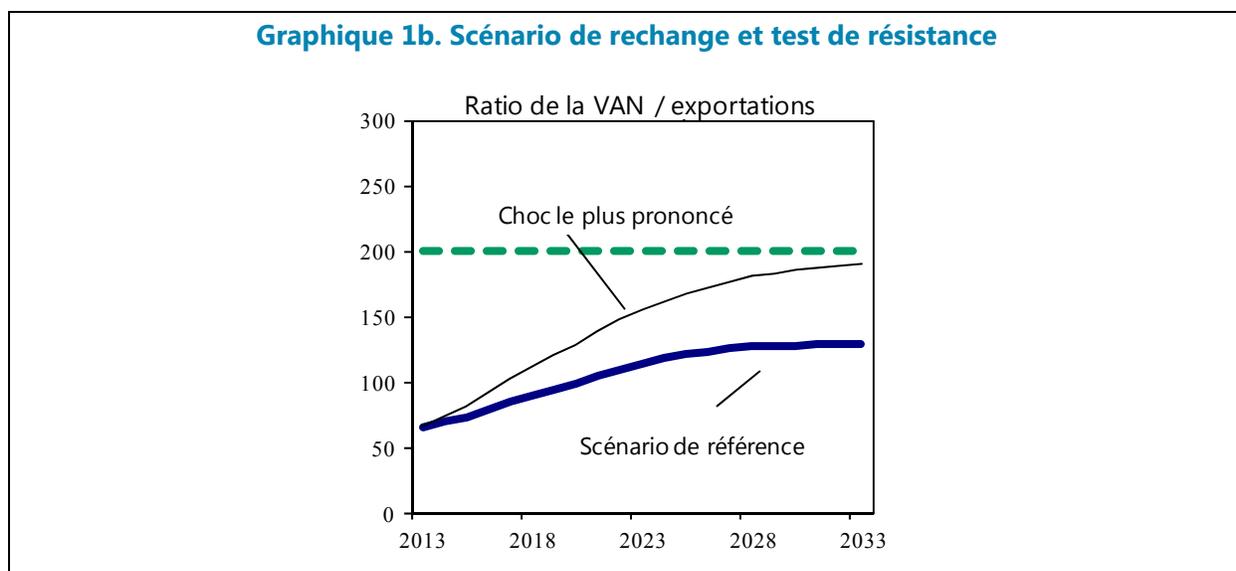
Graphique 1a. Test de résistance sur mesure

13. Enfin, l'on a envisagé un scénario de rechange dans lequel les projections de croissance à long terme augmentent progressivement grâce à l'impact du programme des autorités visant à accroître les investissements (graphique 1b). L'analyse des services basée sur des modèles d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE) montre que la hausse des dépenses d'investissement selon les montants proposés par les autorités (environ 2 points de pourcentage du PIB) stimulerait la croissance du PIB réel d'environ 1,5 % point après 8 ans. Dans le scénario de rechange retenu ici, on suppose que la croissance se stabilise autour de 7,0 % en moyenne jusqu'en 2015, puis augmente graduellement pour s'établir à 7,5 % dès 2033 (au lieu d'un repli graduel à 6,0% dans le scénario de référence). Il s'agit ici d'une hypothèse plus prudente que le résultat de l'accroissement selon le modèle DSGE, car il faut attendre une décennie de plus pour en ressentir progressivement l'effet intégral sur les taux de croissance.³ Dans ce scénario, il n'y a pas dépassement des seuils de surendettement, que les tests de résistance retenus soient normalisés ou adaptés.⁴

³ Bien que ces hypothèses de croissance soient plus positives que les taux historiques, elles ne sont pas irréalistes compte tenu des tendances historiques. Au cours des 30 dernières années, les taux moyens de croissance réelle ont augmenté (4,3 % sur la période 1986-1997, contre 6,0 % sur la période 1998-2012). Parallèlement, la volatilité de la croissance a diminué (l'écart type du taux de croissance est passé de 3,7 points de pourcentage à 2,1 points de pourcentage sur les mêmes périodes). Les résultats sont plus marqués par habitant.

⁴ Dans ce cas, le test de résistance normalisé affectant les conditions des nouveaux emprunts a produit un pire résultat que le test adapté relatif au choc des exportations.

Graphique 1b. Scénario de rechange et test de résistance



RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE TOTALE

14. L'inclusion de la dette publique intérieure dans l'analyse ne modifie pas sensiblement la dynamique des indicateurs de la charge de la dette (tableau 2a, graphique 2). Dans le scénario de référence, les ratios VA de la dette publique totale/PIB et VA de la dette publique totale/recettes devraient s'accroître progressivement au fil du temps pour atteindre 36,3 et 168,8 % à la fin de la période de projection. Dans cette AVD, on suppose que les niveaux actuels de la dette intérieure se stabiliseront à moyen terme et augmenteront graduellement à long terme pour permettre le développement des marchés obligataires intérieur et régional. Cependant, la dette intérieure n'étant pas très importante, l'évolution de la dette publique totale dépend en grande partie de la dynamique de la dette extérieure.

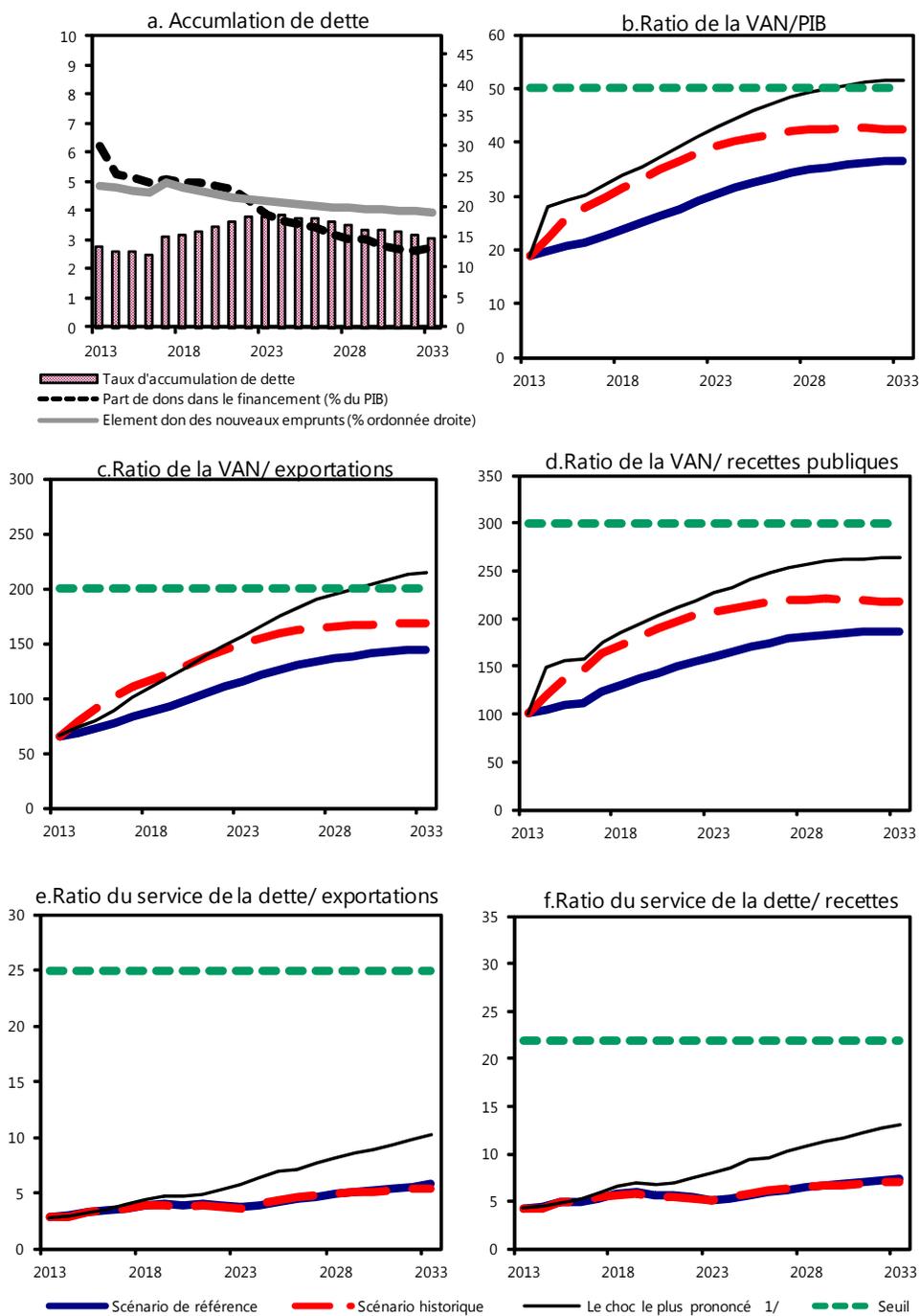
CONCLUSION

16. Les résultats de l'AVD indiquent que le Burkina Faso présente encore un risque modéré de surendettement. Il ressort du scénario de référence actualisé qu'aucun seuil de surendettement n'est dépassé pour aucun indicateur. Toutefois, les seuils ont été dépassés dans deux tests de résistance plausibles, à savoir le test normalisé sur les conditions d'emprunt et le test sur mesure intégrant mieux la forte dépendance envers les hypothèses sous-jacentes concernant les exportations d'or.

POINT DE VUE DES AUTORITÉS

17. Les hypothèses et conclusions de l'AVD ont été examinées avec les autorités, qui ont souscrit dans l'ensemble à l'évaluation des services des deux institutions. Elles ont contesté l'hypothèse de référence selon laquelle l'impact d'une expansion de l'investissement public sur la croissance serait nul ; en conséquence, un scénario de rechange a été retenu pour illustrer l'incidence d'une accélération graduelle de la croissance due à une expansion des investissements.

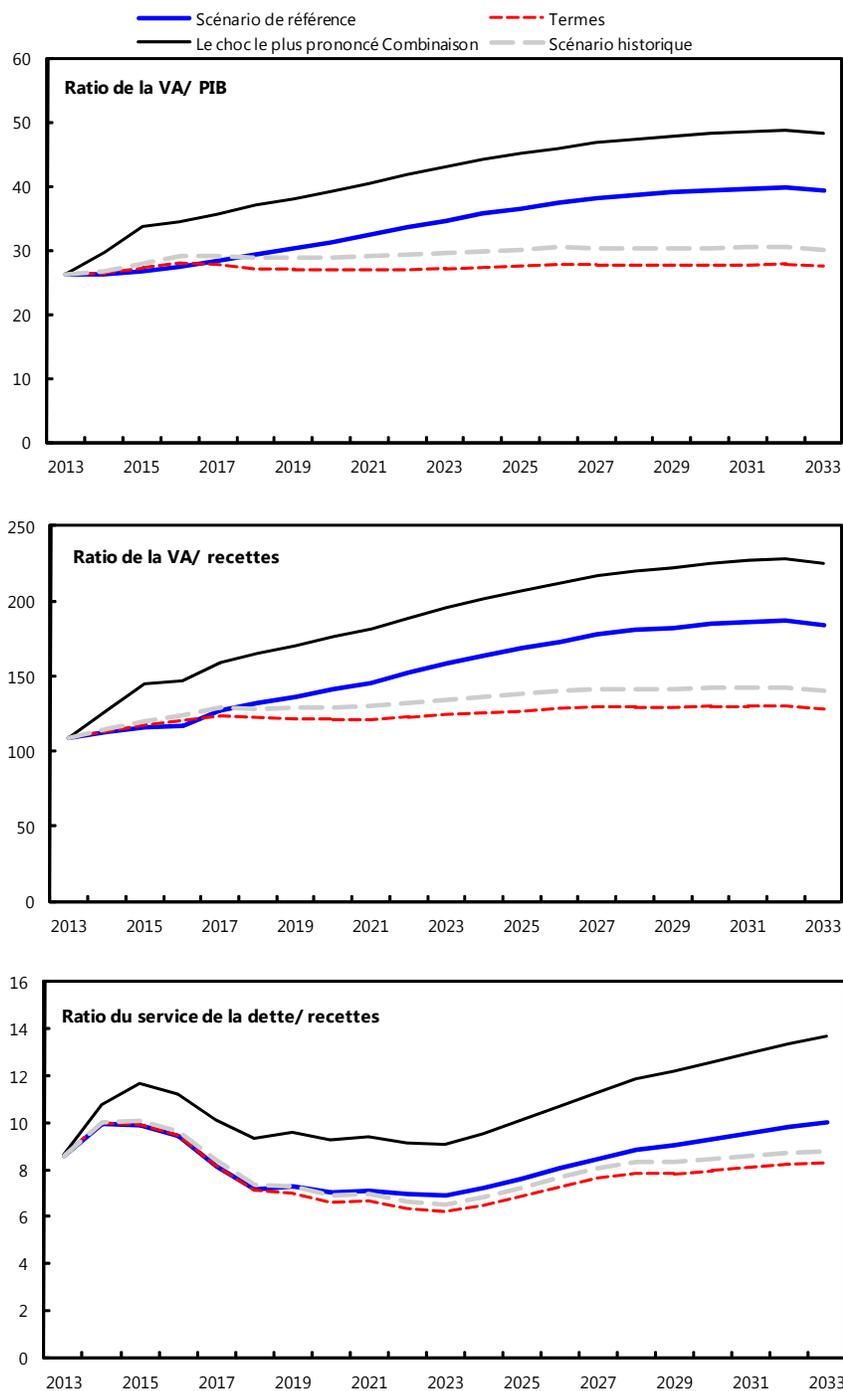
Graphique 2. Burkina Faso – Indicateurs de la dette contractée ou garantie par l’État selon divers scénarios, 2013–2033¹



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2023. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Termes; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Termes et dans le graphique e., celui du choc Termes

Graphique 3. Burkina Faso – Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2013–2033¹



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.
 1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2033.
 2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau 1. Burkina Faso – Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2010-2033¹
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenn Historique	Std. 0	Projections						2013-2018		2019-2033	
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne	2023	2033	Moyenn
Dette extérieure (nominale) 1/	26.1	24.6	23.2			24.3	25.4	26.5	27.4	29.0	30.7	38.0	44.0		
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	26.1	24.6	23.2			24.3	25.4	26.5	27.4	29.0	30.7	38.0	44.0		
Variation de la dette extérieure	1.7	-1.5	-1.4			1.1	1.1	1.1	0.9	1.7	1.6	1.4	-0.1		
Flux créateurs de dette identifiés	-0.2	-2.5	0.6			0.3	0.2	-0.1	1.2	1.9	1.9	1.9	1.4		
Déficit du compte courant hors intérêts	2.0	1.0	2.0	7.0	4.2	1.9	1.9	1.6	3.0	3.7	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0
Déficit de la balance des biens et services	7.4	6.7	7.1			6.8	6.0	5.6	6.9	7.5	7.5	7.2	6.5		
Exportations	21.0	26.9	28.5			28.5	28.6	28.5	27.6	27.1	27.2	26.1	25.2		
Importations	28.4	33.6	35.5			35.3	34.6	34.1	34.5	34.6	34.7	33.3	31.6		
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-5.3	-5.5	-4.8	-5.0	0.7	-4.7	-3.8	-3.7	-3.6	-3.5	-3.5	-2.8	-2.0	-2.6	
dont : transferts officiels	-3.8	-4.2	-3.6			-3.6	-2.8	-2.7	-2.7	-2.7	-2.6	-2.0	-1.2		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-0.2	-0.2	-0.3			-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4		
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de c	-0.4	-0.4	-0.4	-1.1	1.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.6	-0.9	-0.7	
Dynamiques endogènes de la dette 2/	-1.8	-3.1	-1.0			-1.2	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.4	-1.6	-1.7		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.3			0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.6	0.7		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.9	-1.1	-2.1			-1.4	-1.6	-1.6	-1.7	-1.7	-1.8	-2.1	-2.5		
Contribution des variations de prix et des taux de change	-0.2	-2.2	0.8				
Résiduel (3-4) 3/	1.9	1.0	-2.0			0.8	0.9	1.1	-0.4	-0.3	-0.3	-0.5	-1.5		
dont : financement exceptionnel	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	17.8			18.7	19.7	20.6	21.4	22.7	23.9	30.2	36.4		
En pourcentage des exportations	62.4			65.8	68.9	72.3	77.2	83.7	88.1	115.6	144.6		
VA de la dette extérieure PPG	17.8			18.7	19.7	20.6	21.4	22.7	23.9	30.2	36.4		
En pourcentage des exportations	62.4			65.8	68.9	72.3	77.2	83.7	88.1	115.6	144.6		
En pourcentage des recettes budgétaires	100.2			100.2	105.2	109.5	111.6	124.2	131.0	160.2	186.9		
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	2.7	2.2	2.5			2.8	2.9	3.3	3.4	3.6	3.9	3.7	5.8		
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	2.7	2.2	2.5			2.8	2.9	3.3	3.4	3.6	3.9	3.7	5.8		
Ratio du service de la dette PPG/ recettes budgétaires (en pourc	3.8	3.7	4.0			4.3	4.5	4.9	4.9	5.3	5.8	5.1	7.4		
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	0.2	0.1	0.2			0.3	0.3	0.3	0.6	0.7	0.8	1.2	2.8		
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point	0.3	2.5	3.4			0.8	0.8	0.6	2.1	2.0	2.1	2.6	4.1		
Hypothèses clés macroéconomiques															
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	8.4	5.0	9.0	6.2	2.1	7.0	7.0	7.0	6.9	6.8	6.7	6.9	6.3	6.0	6.2
Variation du déflateur du PIB exprimé en dollar EU (en pourcent)	0.7	9.2	-3.3	6.8	8.5	5.1	1.4	1.3	1.2	1.3	1.3	1.9	2.0	2.3	2.0
Taux d'intérêt effectif (en pourcent)5/	1.0	1.0	1.2	0.9	0.2	1.4	1.3	1.4	1.5	1.6	1.6	1.5	1.7	1.8	1.7
Croissance des exportations de biens et services exprimées en do	81.8	46.6	11.7	30.0	26.1	12.3	9.0	8.0	5.0	5.9	8.4	8.1	8.0	8.3	7.8
Croissance des importations de biens et services exprimées en do	33.4	35.3	11.6	19.3	15.4	11.7	6.3	6.9	9.4	8.4	8.4	8.5	7.7	7.7	7.7
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourc	23.4	23.1	22.5	22.3	23.8	23.1	23.0	20.8	19.0	20.3
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB	15.3	16.1	17.7			18.7	18.7	18.8	19.1	18.2	18.3	18.9	19.5	19.0	
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) 7/	0.7	0.8	0.8			0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.4		
dont : les dons	0.4	0.5	0.5			0.7	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	1.2		
dont : les prêts concessionnels	0.3	0.3	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/			6.2	5.3	5.2	5.0	5.1	5.0	3.9	2.7	3.6	
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement c			69.4	66.0	64.9	64.9	60.9	59.5	51.4	45.5	49.5	
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	9.1	10.5	11.0			12.4	13.5	14.6	15.8	17.1	18.4	27.8	61.4		
Croissance du PIB nominal en dollars EU	9.2	14.6	5.4			12.4	8.5	8.3	8.2	8.1	8.0	8.9	8.5	8.4	8.4
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	2.0			2.3	2.6	3.0	3.4	3.9	4.4	8.4	22.3		
(VA1-VA1-1)/PIB1-1 (en pourcent)			2.8	2.6	2.6	2.5	3.1	3.2	2.8	3.8	3.1	3.5
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1		
PV of PPG external debt (in % of GDP + remittances)	17.8			18.7	19.7	20.6	21.4	22.6	23.9	30.2	36.3		
PV of PPG external debt (in % of exports + remittances)	62.3			65.7	68.8	72.2	77.2	83.5	87.9	115.0	143.4		
Debt service of PPG external debt (in % of exports + remittances)	2.5			2.8	2.9	3.3	3.4	3.6	3.9	3.7	5.7		

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

**Tableau 2. Burkina Faso – Cadre de viabilité de la dette totale du secteur public, scénario de référence, 2010–2033
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)**

	Chiffres réels			Moyenn e ^{5/}		Estimatio					Projections				2019-33	
	2010	2011	2012	historiqu	St. Dev.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyen		2023	2033	Moyenn e
Dette du secteur public 1/	29.3	29.7	27.3			31.8	31.9	32.7	33.3	34.7	36.1			42.4	47.0	
dont la part libellée en devises	26.1	24.6	23.2			24.3	25.4	26.5	27.4	29.0	30.7			38.0	44.0	
Variation de la dette du secteur public	0.7	0.4	-2.4			4.5	0.1	0.8	0.6	1.4	1.4			1.2	-0.6	
Flux créateurs de dette identifiés	2.8	0.1	-0.5			0.1	-0.1	-0.1	-0.4	1.3	1.3			0.4	-0.8	
Déficit primaire	4.0	2.0	2.6	1.6	6.6	1.4	1.1	1.2	0.9	3.0	3.4	1.8		2.9	2.1	2.6
Recettes et dons	19.8	21.2	22.7			24.1	23.2	23.2	23.3	22.3	22.2			21.8	21.4	
<i>dont : dons</i>	4.5	5.1	4.9			5.4	4.5	4.4	4.2	4.1	4.0			2.9	2.0	
Dépenses primaires (hors intérêt)	23.8	23.2	25.3			25.5	24.3	24.3	24.2	25.4	25.6			24.7	23.5	
Dynamiques endogènes de la dette	-1.1	-1.9	-3.1			-1.3	-1.2	-1.2	-1.3	-1.7	-2.1			-2.5	-2.9	
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-2.9	-2.4	-3.1			-1.2	-1.4	-1.4	-1.5	-1.9	-2.2			-2.5	-2.9	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.7	-1.0	-0.7			0.5	0.7	0.7	0.6	0.2	-0.1			-0.1	-0.2	
<i>dont : contribution du taux de croissance réel du PIB</i>	-2.2	-1.4	-2.4			-1.8	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1	-2.2			-2.4	-2.7	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.8	0.5	0.0			0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2			
Autres flux créateurs de dette identifiés	-0.2	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Recettes de privatisation (négatives)	-0.2	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Allègement de dette (PPTe et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Autres (spécifier, ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Résiduel, incluant des variations d'actif	-2.1	0.3	-1.8			4.4	0.2	0.9	1.0	0.1	0.1			0.9	0.3	
Autres Indicateurs de Soutenabilité																
VAN de la dette du secteur public	21.9			26.2	26.2	26.8	27.3	28.3	29.4			34.6	39.4	
dont : la part libellée en devises	17.8			18.7	19.7	20.6	21.4	22.7	23.9			30.2	36.4	
dont : la dette extérieure	17.8			18.7	19.7	20.6	21.4	22.7	23.9			30.2	36.4	
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	
Besoin de financement brut 2/	5.3	3.3	4.1			3.5	3.4	3.5	3.1	4.9	5.0			4.4	4.2	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les don	96.5			108.9	112.9	115.7	117.0	126.9	132.1			158.7	183.7	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les don	123.4			140.3	139.7	142.4	142.7	155.3	160.7			183.3	202.2	
dont : la dette extérieure 3/	100.2			100.2	105.2	109.5	111.6	124.2	131.0			160.2	186.9	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	6.7	6.1	6.6			8.6	10.0	9.9	9.4	8.1	7.2			6.9	10.0	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les don:	8.7	8.0	8.5			11.1	12.3	12.2	11.5	9.9	8.7			8.0	11.0	
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	3.3	1.6	5.0			-3.1	1.0	0.4	0.3	1.6	2.0			1.6	2.6	
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (en pourcent)	8.4	5.0	9.0	6.2	2.1	7.0	7.0	7.0	6.9	6.8	6.7	6.9	6.3	6.0	6.2	
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.0	1.0	1.2	0.9	0.2	1.4	1.3	1.4	1.5	1.6	1.6	1.5	1.7	1.8	1.7	
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	1.4	1.7	1.2	2.7	3.3	17.9	12.4	13.4	12.5	6.0	0.5	10.5	1.0	0.7	0.5	
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	8.3	2.3	-0.1	-2.1	9.7	-0.2	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	4.2	5.6	4.6	3.3	2.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.3	2.0	
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB,	0.1	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1
Elément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	23.4	23.1	22.5	22.3	23.8	23.1	23.0	20.8	19.0	...	

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Medium term and long term general government gross debt

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 3. Burkina Faso – Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-2033 (en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio de la VAN/PIB								
Scénario de Référence	19	20	21	21	23	24	30	36
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	19	22	26	28	30	32	39	42
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	19	21	23	25	27	30	41	54
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	19	20	22	22	24	25	32	38
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	19	21	23	24	25	26	32	37
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	19	20	22	23	24	25	32	39
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	19	20	21	22	23	24	30	36
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	19	17	14	15	17	18	26	35
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	19	28	29	30	32	34	43	51
Ratio de la VAN/ exportations								
Scénario de Référence	66	69	72	77	84	88	116	145
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	66	78	91	101	110	116	150	168
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	66	73	80	89	101	109	157	215
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	66	69	72	77	83	88	115	144
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	66	76	90	95	101	106	133	160
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	66	69	72	77	83	88	115	144
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	66	69	73	78	84	89	116	144
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	66	56	42	47	53	58	85	119
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	66	69	72	77	83	88	115	144
Ratio de la VAN/ recettes publiques								
Scénario de Référence	100	105	110	112	124	131	160	187
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	100	120	138	146	164	173	208	217
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	100	111	121	129	150	163	218	278
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	100	108	115	118	131	138	169	197
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	100	111	125	126	138	144	170	190
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	100	108	116	118	132	139	170	198
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	100	106	111	113	125	132	161	187
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	100	93	75	79	92	101	138	180
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	100	149	155	158	176	185	227	265

Tableau 3 (suite). Burkina Faso – Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-2033 (en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de Référence	3	3	3	3	4	4	4	6
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	3	3	3	3	4	4	4	5
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	3	3	3	4	4	4	6	10
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	3	3	4	4	4	6
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	3	3	4	4	4	4	4	7
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	3	3	4	4	4	6
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	3	3	3	3	4	4	4	6
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	3	3	3	3	3	3	3	4
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	3	3	3	3	4	4	4	6
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
Scénario de Référence	4	4	5	5	5	6	5	7
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	4	4	5	5	5	6	5	7
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	4	4	5	5	6	7	8	13
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	4	5	5	5	6	6	5	8
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	4	4	5	5	6	6	5	8
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	4	5	5	5	6	6	5	8
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	4	4	5	5	5	6	5	7
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	4	4	5	4	5	5	5	7
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	4	6	7	7	8	8	7	11
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	19	19	19	19	19	19	19	19

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc (ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Tableau 4. Burkina Faso – Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2013-2033 (en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	26	26	27	27	28	29	35	39
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	26	27	28	29	29	29	29	30
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	26	26	27	28	28	27	27	27
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	26	26	27	28	29	31	39	53
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	26	27	30	31	33	35	43	51
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	26	32	38	38	38	39	42	42
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	26	30	34	34	36	37	43	48
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	26	34	33	33	34	34	37	40
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	26	34	34	34	35	36	39	41
Ratio de la VA/ recettes publiques2/								
Scénario de Référence	109	113	116	117	127	132	159	184
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	109	115	120	124	129	128	135	140
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	109	114	117	120	124	122	125	128
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	109	114	117	120	132	139	179	246
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	109	117	126	131	145	154	195	238
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	109	138	164	162	172	175	191	198
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	109	128	145	147	159	165	196	225
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	109	145	144	143	151	153	170	186
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	109	148	149	148	158	161	181	192
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	9	10	10	9	8	7	7	10
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	9	10	10	10	8	7	7	9
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	9	10	10	9	8	7	6	8
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	9	10	10	10	8	7	7	12
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	9	10	10	10	9	8	8	12
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	9	10	10	11	9	8	8	11
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	9	10	11	10	9	8	8	12
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	9	11	12	11	10	9	9	14
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	9	10	11	10	9	8	7	11

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.



BURKINA FASO

SIXIÈME REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT, DEMANDES DE PROROGATION DE L'ACCORD, MODIFICATION D'UN CRITÈRE DE RÉALISATION CONTINU ET RÉÉCHELONNEMENT DU DÉCAISSEMENT — ANNEXE D'INFORMATION

Le 14 juin 2013

Préparé par

Le Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	9

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 30 avril 2013)

Statut : Date d'admission : 2 mai 1963 ;

Article VIII

Compte de ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	60,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie locale (taux de change)	52,66	87,47
Position de réserve au FMI	7,54	12,53

Département des DTS :	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	57,58	100,00
Avoirs	48,14	83,60

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FEC	136,04	225,98

Derniers accords financiers :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC	14 juin 2010	13 juin 2013	82,27	75,82
FEC ^{1/}	23 avril 2007	22 avril 2010	48,16	47,16
FEC ^{1/}	11 juin 2003	30 septembre 2006	30,10	30,10

^{1/} Anciennement FRPC.

Projections des obligations financières envers le FMI ^{1/}

(millions de DTS ; projections reposant sur les montants actuels des ressources utilisées et des avoires en DTS) :

Obligations futures					
	2013	2014	2015	2016	2017
Principal	2,72	7,15	14,13	14,45	17,80
Commissions/intérêts	0,01	0,01	0,31	0,27	0,24
Total	2,73	7,16	14,44	14,72	18,03

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des impayés au titre d'obligations financières en souffrance depuis plus de trois mois, le montant de ces impayés figure dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE:

	Cadre d'origine	Cadre renforcé	Total
Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE			
Date du point des décisions	Sept. 1997	Juillet 2000	
Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	229,00	324,15	
Dont : aide du FMI (millions de dollars EU)	21,70	35,88	
(Équivalent DTS en millions de dollars EU)	16,30	27,67	
Date du point d'achèvement	Juillet 2000	Avril 2002	
Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)			
Aide décaissée au pays membre	16,30	27,67	43,97
Assistance intérimaire	--	4,15	4,15
Solde au point d'achèvement	16,30	23,52	39,82
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ^{2/}	--	2,01	2,01
Total décaissements	16,30	29,68	45,98
^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement et l'aide engagée dans le cadre renforcé en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.			
^{2/} Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire a lieu au point d'achèvement qui correspond au revenu des intérêts sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant l'intervalle.			

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):

I.	Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	62,12
	Financé par le comte de fiducie IADM	57,06
	Ressources restantes au titre de l'initiative PPTE	5,06
II.	Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Date de décaissement	CRG	D'être admissible	
		Fonds fiduciaire FRPC	TOTAL
Janvier 2006	Sans objet	62,12	62,12

^{1/} L'IADM prévoit un allègement intégral de la dette des pays membres admis à en bénéficier qui remplissent les conditions requises. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à la fin de 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

Mise en œuvre de l'allégement de la dette après un conflit (ADAC):

Sans objet.

Évaluation des sauvegardes :

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. L'actualisation de l'évaluation des sauvegardes a été lancée en février 2013. Une mission est prévue pour juillet 2013. L'évaluation actualisée de 2010 a relevé que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Son cadre global de gouvernance devait toutefois être renforcé par l'adjonction d'un comité d'audit pour faire en sorte que le Conseil d'administration exerce une surveillance appropriée de la structure de contrôle incluant les mécanismes d'audit et les états financiers. La réforme des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO, achevée après approbation du rapport des sauvegardes, prévoyait la création du Comité d'audit qui devrait débiter ses travaux incessamment. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d'informations reposant sur les normes internationales d'informations financières (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

Régime de change :

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux 655,957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. À compter du 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé de la catégorie des régimes des pays n'ayant pas de monnaie officielle distincte à la catégorie des régimes de change conventionnel de parité fixe. Cette nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Il s'agit donc seulement d'un changement de définition et ce reclassement n'implique pas qu'il y ait eu un changement fondamental du régime de change ou d'autres politiques de l'union monétaire ou du pays membre. Le Burkina Faso applique un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes

Consultations au titre de l'article IV:

La fréquence des consultations au titre de l'article IV avec le Burkina Faso est fixée conformément à la décision du Conseil d'administration du 15 juillet 2002 relatif au cycle des consultations. Les entretiens relatifs aux consultations de 2011 se sont déroulés à Ouagadougou du 29 septembre au 14 octobre 2011. Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV a été soumis à l'examen du Conseil d'administration le 21 décembre 2011. Le rapport des services du FMI sur les précédentes consultations au titre de l'article IV a été soumis au Conseil

d'administration le 14 décembre 2009. Les prochaines consultations au titre de l'article IV sont prévues pour le printemps 2014.

RONC/Plan d'action et d'évaluation (AAP):

Une mission du Département des finances publiques a séjourné à Ouagadougou du 7 au 18 mai 2001 pour aider les autorités à rédiger une ébauche du module du Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) consacré aux finances publiques. Le rapport final, publié en juillet 2002, a conclu que le Burkina Faso avait accompli des progrès sensibles dans bon nombre de secteurs afin d'accroître la transparence et la responsabilisation de l'administration publique. Toutefois des efforts supplémentaires seront requis pour mettre en œuvre un certain nombre d'améliorations concernant le suivi des dépenses au niveau local et les fonctions d'audit externe. Les entretiens initiaux ont mis en évidence que les autorités souscrivaient dans l'ensemble à l'évaluation de la mission. Le 31 juillet 2002, les autorités ont officiellement adopté un plan d'action fondé sur les recommandations du RONC final.

Une mission du Département des statistiques qui s'est déroulée du 8 au 21 mai 2003 a aidé les autorités à préparer un RONC sur les données. Le rapport a été publié en mars 2004. La mission a constaté que la plupart des méthodes utilisées pour l'établissement des statistiques macroéconomiques sont globalement conformes aux normes généralement acceptées au plan international. Toutefois, la plupart des séries de données pâtissent des limites ou des insuffisances des données sources, qui découlent de l'irrégularité des enquêtes (comptabilité nationale), de l'utilisation de pondérations obsolètes (IPC), ou du faible taux de réponse aux enquêtes (balance des paiements). Pour l'IPC et les statistiques de finances publiques, la diffusion des données répond aux critères du SGDD mais pour les autres séries de données macroéconomiques, les délais de diffusion ne respectent pas les recommandations du SGDD. Les autorités ont souscrit de manière générale aux principaux constats de la mission, ainsi qu'aux recommandations formulées pour y remédier. En concertation avec leurs homologues de la Banque mondiale, les membres de la mission ont également abordé avec les autorités un plan d'action et évaluation (AAP) lié à l'initiative PPTTE. L'objectif visé était d'évaluer la capacité du système de gestion des dépenses publiques à assurer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'initiative PPTTE, de même que les besoins d'assistance technique pour accroître cette capacité. La mission a obtenu l'approbation des autorités sur l'évaluation préliminaire conjointe; elle a défini les besoins d'assistance technique pour la mise à niveau de la capacité de suivi de ces dépenses, et établi les grandes lignes d'un avant-projet de plan d'action. Ce plan expose les principaux besoins complémentaires en assistance technique pour améliorer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté. L'AAP a reçu l'aval des autorités.

Représentant résident :

M. Jean-Baptiste Le Hen occupe le poste de Représentant résident depuis septembre 2012.

Assistance technique:

Le Burkina Faso bénéficie depuis 1989 d'importantes actions d'assistance technique, mais l'assistance à récemment mis davantage l'accent sur les questions budgétaires :

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
FAD	Rapports d'exécution budgétaire	1–21 janvier 2012	Comptabilité
FAD	Gestion des finances publiques	1–21 février 2012	Améliorer l'efficacité de la chaîne des dépenses
FAD	Budgétisation	1–22 février 2012	Suivre les progrès du développement des budgets-programmes
FAD	Gestion des finances publiques	2–28 février 2012	
STA	Aider à la GFP-UEMOA	13–17 février 2012	
MCM	Gestion de la dette publique	13–24 février 2012	
AFRITAC	Budgétisation	Février-avril 2012	Définition des indicateurs de réalisation
AFRITAC	Gestion de la dette	Février-avril 2012	Développement de la gestion du risque
AFRITAC	Administration des recettes	16-27 avril 2012	Renforcer la gestion des arriérés fiscaux
AFRITAC	Statistiques des comptes nationaux	4-8 mars 2013	Organiser un atelier sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 1993 (<i>SNC 1993</i>)
STA	Gestion des finances publiques	20-29 mars 2013	Statistiques de finances publiques
STA	Gestion des	15-26 avril 2013	Mise en œuvre des comptes

	finances publiques		nationaux trimestriels
STA	Gestion des finances publiques	23-28 avril 2013	Atelier sur le Manuel de GFP de 2011
AFRITAC	Administration des douanes	Mai 2012-avril 2013	Gestion automatisée du risque
AFRITAC	Administration des douanes	Mai 2012-avril 2013	Interconnexion du bureau des douanes à un serveur unique
AFRITAC	Administration fiscale	Mai 2012-avril 2013	Second bureau des entreprises moyennes à Ouagadougou
AFRITAC	Administration fiscale	Mai 2012-avril 2013	Amélioration du recouvrement des recettes
AFRITAC	Gestion de la dette publique	Mai 2012-avril 2013	Stratégie nationale pour la dette à moyen terme, analyse de la viabilité de la dette
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	Mai 2012-avril 2013	Budget-programme
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	Mai 2012-avril 2013	Réformes d'un plus grand nombre de budgets-programmes selon les normes de l'UEMOA (seconde phase)
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	Mai 2012-avril 2013	Budgétisation des dépenses dans un cadre pluriannuel introduit dans les plans de réalisation annuels (première phase)
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	Mai 2012-avril 2013	Budgétisation des dépenses dans un cadre pluriannuel introduit dans des plans de réalisation annuels (seconde phase)

AFRITAC	Statistiques du secteur réel	Mai 2012-avril 2013	Comptes trimestriels
AFRITAC	Statistiques des finances publiques	Mai 2012-avril 2013	Appuyer la mise en œuvre de la Directive N°. 10/CM/UEMOA s'agissant du TOFE, adoptée en juin 2009

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Pour les autorités, la question la plus urgente en matière de statistiques consiste à modifier l'année de base pour le calcul du PIB réel ou de réviser l'ensemble de la démarche qui repose sur une année de base fixe. Le recours actuel à 1999 comme année de base pour le calcul du PIB réel ne correspond pas aux changements structurels considérables survenus dans l'économie. La découverte de nouvelles mines d'or et par conséquent l'augmentation de la production d'or, outre la hausse significative des prix de l'or, sont les éléments les plus importants de ce changement structurel. Les variations de la productivité agricole, notamment dans la production du coton, ont aussi contribué à des modifications de la structure du PIB. Pour ce qui est de la production de l'or, il en résulte que le cadre actuel sous-estime sa contribution à la croissance économique car on utilise les prix de 1999 qui sont inférieurs au dixième du niveau actuel en termes réels pour un secteur qui a connu une croissance substantielle. Cela cause alors des distorsions dans la contribution des autres secteurs et pourrait avoir des conséquences au niveau des politiques puisque les statistiques du PIB sont obtenues de manière moins exacte. Afin de régler cette question de même que d'autres questions relatives aux statistiques des comptes nationaux, une assistance technique est déjà intervenue. Notamment dans le cadre du programme de travail de l'exercice 2013 d'AFRITAC Ouest, une mission d'AFW s'est rendue à Ouagadougou au Burkina Faso du 4 au 8 mars 2013 pour organiser un atelier régional sur la mise en œuvre du Système des comptes nationaux 1993 (*SNC 1993*) dans les pays membres de l'AFW.

Les autorités déploient des efforts louables pour fournir des statistiques détaillées du PIB au niveau trimestriel mais des initiatives sont urgentes pour modifier l'année de base et revoir de manière approfondie l'estimation du PIB réel. La mission du Département Afrique, qui s'est déroulée entre le 25 avril et le 8 mai 2013 dans le cadre de la sixième Revue, a souligné l'importance de cette question.



Communiqué de presse n° 13/266
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 24 juillet 2013

Fonds monétaire international
Washington, DC 20431 (USA)

Le Conseil d'administration du FMI examine l'évaluation ex post actualisée de l'application de programmes sur longue durée au Burkina Faso

Le 1^{er} juillet 2013, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a examiné une [évaluation ex post actualisée de l'application de programmes sur longue durée au Burkina Faso](#).

Le Burkina Faso bénéficie depuis un certain temps de programmes soutenus par le FMI. Une évaluation ex post complète en a été effectuée en 2006. La mise à jour de cette évaluation porte sur la période 2007–12 et a pour but de recenser les enjeux de politique économique à moyen terme pour le Burkina Faso et de tirer des enseignements pour sa collaboration future avec le FMI.

Le Burkina Faso connaît une croissance économique supérieure à la norme régionale depuis 2007, croissance qui s'est appuyée sur un accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ainsi que sur un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit. Malgré les multiples chocs subis par le pays, les deux programmes ont permis d'atteindre les principaux objectifs de la stratégie des autorités en matière de croissance et de réduction de la pauvreté, ce qui témoigne de l'importance que revêtent la pleine prise en charge des programmes par les autorités et la souplesse dans leur application. S'il y a lieu de féliciter les autorités des progrès considérables accomplis à ce jour, certaines réformes auraient pu être plus rapides. Le Burkina Faso doit encore affronter des défis économiques redoutables et réduire sensiblement la pauvreté dans le pays; le renforcement des capacités nécessaires pour mettre en place des programmes favorables aux pauvres est donc une priorité.

Ces dernières années, il est apparu que le Burkina Faso pourrait être un grand exportateur d'or par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne et au volume global de ses exportations. Compte tenu du faible niveau du revenu par habitant, de l'accès limité aux marchés de capitaux internationaux et de la rareté relative du capital au plan national, il s'agit maintenant pour le pays de faire en sorte que cette ressource souterraine épuisable soit transformée en atouts physiques, humains et financiers afin de soutenir le développement durable du pays pour les générations actuelles et futures.

Un soutien futur du FMI serait important pour continuer d'aider les autorités à bien ancrer leurs efforts de réforme et, en particulier, faire en sorte que le Burkina Faso bénéficie pleinement de la forte hausse de la production d'or, notamment en renforçant le régime fiscal tout en restant attrayant pour les investisseurs étrangers et les entreprises de service locales. Pour consolider les progrès récents et améliorer les perspectives à moyen terme, la dynamique des réformes structurelles doit être préservée de manière à diversifier l'activité économique et à rehausser la compétitivité. L'amélioration qualitative des dépenses publiques, une mobilisation accrue des recettes, le renforcement de la gouvernance et des processus administratifs et, en particulier, l'amélioration de la sélection des projets d'investissement public et de la capacité d'exécution de ces projets — deux impératifs essentiels pour réduire la pauvreté et accélérer la croissance de façon soutenable par le développement du capital humain et physique — sont autant d'éléments qui doivent continuer d'occuper une place prioritaire dans le programme de réforme des autorités.

Évaluation du Conseil d'administration

Les administrateurs souscrivent aux conclusions du rapport sur l'évaluation ex post de l'application de programmes sur longue durée au Burkina Faso. Ils notent que le soutien du FMI en faveur du pays, ainsi que la véritable prise en charge des programmes par les autorités, ont concouru à la stabilité macroéconomique et à la réduction de la pauvreté. Ils considèrent que, par son soutien, le FMI pourrait continuer d'aider les autorités à atteindre leurs objectifs de développement.

Déclaration de M. Assimaidou sur le Burkina Faso
Réunion du Conseil d'administration
1er juillet 2013

J'aimerais transmettre au FMI les remerciements des autorités burkinabè pour son soutien technique et financier constructif. Les autorités remercient l'équipe-pays du FMI, ainsi que les membres de la mission d'évaluation *ex post*, pour les échanges francs et utiles sur la politique économique qui ont eu lieu dernièrement à Ouagadougou lors de cette sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Les autorités burkinabè expriment également toute leur gratitude au FMI pour sa précieuse contribution à la Conférence de haut niveau sur la croissance inclusive.

Le rythme de croissance de l'économie burkinabè est resté vigoureux, malgré un contexte extérieur difficile marqué par le conflit au Mali voisin. Ce conflit a provoqué un afflux important de réfugiés et de bétail et a conduit à renforcer les mesures de sécurité pour limiter les risques géopolitiques régionaux. Néanmoins, les autorités ont poursuivi sans faillir la mise en œuvre du programme économique soutenu par le FMI dans le cadre de la FEC, programme qui a continué de guider leurs efforts en vue de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté, tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Les résultats obtenus par le Burkina Faso dans le cadre de ce programme restent solides. Tous les critères de réalisation quantitatifs ont été respectés. Tous les repères structurels ont été observés, sauf deux, pour lesquels des mesures correctives ont déjà été prises. Les autorités sollicitent donc l'achèvement de cette sixième revue de l'accord au titre de la FEC, une prorogation du programme actuel et une septième revue afin de mener à bien les réformes en cours, en particulier les réformes structurelles relatives à la gestion des finances publiques et aux secteurs de l'énergie et des entreprises d'État. Une prorogation permettra également d'engager des discussions sur un nouveau programme et de les mener à terme dans un délai suffisamment bref pour qu'il n'y ait pas d'interruption entre les deux programmes.

En matière de développement, il reste des défis considérables à relever; il faudra notamment que les taux de croissance élevés se traduisent par une réduction de la pauvreté et que l'économie renforce sa résilience pour faire face à la volatilité accrue des prix des produits de base. Les autorités burkinabè demeurent déterminées à conduire des politiques économiques avisées pour s'attaquer à ces défis, guidées par leur stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de croissance durable (SCADD).

Évolution récente de la situation économique

Le PIB réel a augmenté de 9 % en 2012, contre 5 % en 2011. La dynamique de la croissance a été entretenue grâce à l'essor des secteurs primaire et secondaire, lui-même lié à la hausse des exportations d'or et de coton, aux gains de productivité dans l'agriculture et aux bonnes récoltes. Quoiqu'en recul depuis quelque temps, l'inflation a été supérieure à la moyenne régionale en raison des hausses de prix des carburants et des effets persistants de l'épisode de sécheresse de l'année précédente. La balance commerciale s'est améliorée, dopée par la hausse des exportations de coton et d'or, en valeur et en volume. En revanche, l'augmentation des besoins d'investissement en infrastructures s'est traduite par une détérioration du solde des transactions courantes.

En matière de **politique budgétaire**, les autorités se sont efforcées d'améliorer la mobilisation des recettes et l'affectation de dépenses aux mesures favorisant la croissance et la réduction de la pauvreté.

S'agissant des *recettes*, les autorités ont particulièrement veillé à renforcer et rationaliser les administrations fiscale et douanière, à combattre la fraude et à améliorer la discipline fiscale. À cet égard, il faut notamment citer la création d'unités de recouvrement, l'acquisition et l'expérimentation du logiciel de gestion douanière SYLVIE et la mise au point d'un module de vérification croisée permettant aux organismes publics d'échanger des données pour lutter contre la fraude. Ce travail a permis d'augmenter la pression fiscale de l'équivalent de 1,7 point de PIB en 2012.

En matière de *dépenses*, les autorités se sont efforcées de maîtriser la masse salariale et d'accroître l'efficacité, y compris en terminant le recensement et l'enregistrement biométrique des fonctionnaires et en préparant une évaluation de la grille de traitements afin de la simplifier. Les dépenses prioritaires, en particulier les dépenses sociales et l'investissement, ont été augmentées. Les dépenses exceptionnelles liées aux élections, à la sécurité alimentaire et aux réfugiés ont entraîné une hausse du déficit global de 0,7 % du PIB en 2012 (base caisse). Cependant, de nouveaux efforts de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses ont permis de compenser cette hausse et de dégager un excédent budgétaire au premier trimestre 2013.

Concernant la **politique de la dette**, les autorités ont soumis au Comité national de la dette publique une stratégie à moyen terme visant à préserver la viabilité de la dette du Burkina Faso.

Les **réformes structurelles** conduites par les autorités se sont concentrées sur la mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance accélérée et pour le développement durable (SCADD), dont l'objectif est d'assurer une croissance forte, soutenue et solidaire. Parmi les principales initiatives, il convient de citer la promotion de pôles de croissance et le soutien aux infrastructures dans les secteurs agricole et minier. Les pouvoirs publics ont également pris des mesures pour améliorer les opérations financières et la gestion des grandes entreprises publiques, parmi lesquelles l'importateur de pétrole SONABHY et la compagnie d'électricité SONABEL. La hausse des prix du coton et l'augmentation de la production ont contribué à améliorer les perspectives financières de la filière, une évolution qui a bénéficié à SOFITEX, principale société d'égrenage du pays.

Politiques pour le reste de 2013

Les priorités de la SCADD continueront de guider la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Dans cette optique, les autorités s'efforceront de promouvoir une croissance inclusive et durable, tout en poursuivant l'effort de réforme déjà engagé pour préserver la stabilité macroéconomique.

Le maintien de la croissance réelle à 7 % devrait ouvrir des perspectives macroéconomiques favorables, tandis que les bons résultats de la campagne agricole 2012-2013 devraient permettre au taux d'inflation de revenir vers la moyenne régionale. Le niveau des exportations, en particulier d'or et de coton, devrait rester élevé, et le solde commercial devrait s'améliorer.

Politique budgétaire

En matière budgétaire, l'action des autorités consistera surtout à consolider les réformes destinées à mobiliser les recettes et accroître l'efficacité des dépenses. Les réformes fiscales et douanières en cours seront menées à bien pour continuer d'améliorer le recouvrement des recettes. Les autorités envisagent également d'élargir l'assiette fiscale en modifiant radicalement le régime d'imposition du secteur minier.

Les dépenses continueront d'être gérées en fonction des priorités de la SCADD et chercheront à favoriser une croissance solidaire profitant aux pauvres. À cet effet, les autorités renforceront les mesures de maîtrise des dépenses en hiérarchisant davantage les priorités, et en privilégiant l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et le renforcement des capacités pour la planification et la réalisation des investissements. Il est d'ailleurs prévu de créer un comité de haut niveau chargé de suivre la mise en œuvre des projets d'investissement. Les efforts de modernisation et d'informatisation des dépenses publiques vont en outre s'intensifier. Enfin, les autorités vont renforcer le dispositif de protection sociale en mettant en œuvre le plan d'action national adopté il y a peu, qui institue notamment une assurance santé universelle.

Politique de la dette

La politique de la dette continuera d'être inspirée par la volonté de préserver la viabilité de la dette à moyen terme en renforçant encore les capacités de gestion de la dette publique et en optant pour une stratégie d'emprunt prudente. Les autorités s'associent aux résultats de l'Analyse de viabilité de la dette (AVD), qui indiquent une amélioration des perspectives. Elles sont toutefois déterminées à consolider davantage cette viabilité, en atténuant les facteurs de vulnérabilité identifiés lors des tests de résistance très rigoureux effectués dans le cadre de l'AVD. Elles privilégieront en particulier la diversification des exportations.

De plus, les autorités continueront de rechercher les financements concessionnels nécessaires à la mise en œuvre de leur programme de développement. Pour certains projets d'investissement concernant les aménagements hydro-agricoles ou les transports— projets qui présentent une bonne rentabilité et ont de nombreux effets positifs sur le développement mais pour lesquels les financements concessionnels sont insuffisants — les autorités prévoient de recourir à des financements non concessionnels pour combler l'écart de financement. Elles s'efforceront d'obtenir les conditions les plus favorables, de préférence dans le cadre de partenariats public-privé. Pour la sélection et l'évaluation des projets, les partenaires au développement, comme la SFI et la BISD, et d'autres parties intéressées ont été dûment consultés et les autorités s'associent à la conclusion de l'AVD indiquant que les projets retenus n'auront pas d'incidence négative sur les perspectives de la dette.

Politique monétaire et politique du secteur financier

La politique relative au secteur financier s'attachera à développer les circuits financiers et à améliorer l'accès aux services. Une stratégie visant à améliorer la qualité des services financiers de la Poste nationale sera adoptée. Les efforts de développement du microcrédit seront poursuivis.

Réformes structurelles

Les autorités centreront leurs efforts sur la mise en œuvre de la SCADD afin de promouvoir une croissance qui profite aux pauvres et d'en diversifier les sources. Dans le droit fil des conclusions de l'examen annuel de la SCADD, les autorités ont identifié des secteurs et des régions où le renforcement des capacités contribuera à un déploiement plus efficace de la stratégie. Parmi les priorités retenues figurent la promotion du pôle de croissance de Bagré (regroupement d'entreprises agroalimentaires et de centres de recherche dans la zone économique spéciale de Bagré), les investissements d'infrastructure (aménagement hydro-agricoles, en particulier) et les transports.

Les autorités continueront également de mettre en valeur les progrès déjà réalisés afin d'améliorer davantage l'environnement économique et favoriser une croissance tirée par le secteur privé. Compte tenu du poids économique accru d'un secteur minier où les compagnies privées jouent un rôle prépondérant, le gouvernement prévoit de réviser le code minier pour le mettre plus en conformité avec les normes internationales. Des mesures sont également prévues pour améliorer l'approvisionnement en électricité, un aspect essentiel pour l'activité des entreprises. En outre, les autorités poursuivront leurs efforts pour améliorer la fourniture des services publics et la passation des marchés, y compris en simplifiant les procédures administratives et en veillant à une meilleure efficacité.

S'agissant de la filière coton, les autorités continueront d'envisager une sortie de l'État du capital de SOFITEX quand les conditions seront favorables. Dans cette perspective, elles entendent mettre à jour les prévisions financières du plan d'action de cette société eu égard à la stratégie sectorielle.

Évaluation *ex post* et nouveau programme avec le FMI

Les autorités s'associent globalement aux conclusions et recommandations du dernier rapport de l'évaluation *ex post*. La présence du FMI a grandement contribué à cadrer le travail de réforme et à avancer vers les objectifs définis en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. L'intensification des activités de mobilisation des recettes intérieures est un des résultats appréciables du programme appuyé par le FMI : les recettes fiscales sont passées de 15 % du PIB en 2007 à 18,7 % dans la loi de finances complémentaire de 2013, soit un niveau supérieur au critère de convergence de l'UEMOA de 17 %. Les dépenses sociales ont augmenté, d'en moyenne 4,8 % en 2006 à 7,5 % en 2012. En matière de dépenses d'équipement, les résultats du Burkina Faso sont également supérieurs à la moyenne régionale.

Enfin, le rapport a identifié des domaines où des progrès sont encore nécessaires et pour lesquels un nouveau programme appuyé par le FMI serait indiqué. Les autorités attachent une grande importance au dialogue de politique générale avec le FMI, à son assistance technique et à l'appui fourni dans le cadre de programmes. Le FMI joue aussi un rôle important de catalyse en aidant le pays à mobiliser des ressources extérieures et en tirant le meilleur parti. Sans avoir encore décidé de l'évolution précise des relations avec l'institution, les autorités ont à cœur de resserrer les liens et comptent saisir l'occasion de la prochaine revue pour entamer des discussions sur le lancement d'un nouveau programme.

Conclusion

Les autorités ayant observé les critères de réalisation du programme et s'étant engagées à poursuivre des politiques appropriées, je saurais gré aux administrateurs de bien vouloir donner suite à leurs demandes.